

QUELQUES ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET ECONO- MIQUES DES PRODUCTIONS BOVINES (lait et viande)

par

Philippe BURNY, Micheline DETRAUX, Philippe LEBAILLY,
et Albert LEDENT

Faculté des Sciences agronomiques de l'Etat Gembloux, Chaire d'économie rurale.

Décembre 1986

INTRODUCTION.

Les bovidés sont les plus nombreux des gros animaux présents sur la planète. Au sein de la famille, les bovins l'emportent nettement.

Deux genres de ceux-ci ont été domestiqués: Bos (boeuf) et Bubalus (buffle), dont plusieurs espèces pour le premier.

L'une d'entre elles, Bos taurus, notre boeuf domestique, est très prédominante; elle comporte une infinité de races, dont l'aspect extérieur (robe, cornes, hauteur au garrot, développement de l'arrière-main et de l'avant-main, ...) présente une variabilité extrêmement forte et dont les capacités productives sont plus ou moins poussées.

L'autre, Bos indicus, ou zébu, ou boeuf à bosse, est particulièrement bien adaptée au climat chaud.

La domestication des animaux et notamment des bovins s'est faite dans des conditions mal élucidées, aux âges lointains de la préhistoire.

"La réalisation de l'époque néolithique qui fit date, ce ne fut pas l'art de polir les outils, ce fut la domestication d'un certain nombre d'espèces de plantes et d'animaux" note le grand historien anglais Arnold TOYNBEE (*) (1889-1975) (p. 47).

L'invention de l'agriculture et de l'élevage est à la base du décollage économique du monde, dont les habitants ont pu cesser de s'abandonner totalement à leur milieu naturel, à la cueillette, la chasse, la pêche. Elle amorce une phase initiale et multiséculaire du développement dominée par la civilisation agraire.

Certains bovins ont représenté un élément primordial de l'évolution de l'homme. En effet, le rôle économique de ce bétail peut être considérable. Il consiste en la livraison de biens (lait, viande, peaux, os, cornes, phanères) utilisés en vue de l'alimentation humaine, mais aussi la confection de vêtements, la fabrication d'abris et d'outils. Le suif et la présure issue de la caillette des jeunes ne sont pas des produits négligeables et il en est de même des bouses séchées servant de combustible. Enfin, le bovin fournit éventuellement son travail et se présente toujours comme un agent de fertilisation.

(*) TOYNBEE Arnold (1977). La grande aventure de l'humanité. Paris-Bruxelles, Elsevier Séquoia, 563 p. + cartes.

Cet ouvrage est la traduction de l'édition originale: Mankind and Mother Earth. A narrative history of the world (1976). Oxford University Press.

Dans cette dernière fonction, le cheptel a été, en régions tempérées, longtemps considéré comme un "mal nécessaire" parce qu'utile aux cultures vivrières (prédominance des aliments d'origine végétale dans la ration humaine).

Aux bovins, n'est pas imperti, loin de là, qu'un objectif productif.

Dans certaines parties de l'Afrique, s'affirme son caractère social: la taille du troupeau assoit la notoriété, le prestige, voire le pouvoir de son propriétaire.

Ailleurs, religion et élevage se trouvent associés à moins que des prescriptions de la première ne concernent le second. En Inde, le Brahmanisme a fait de la vache un animal sacré. A ce propos, Pierre BOZON (*) écrit:

"L'origine de cette promotion est à rechercher dans la prédilection des Indo-Européens pour les bovins (Homère ne compare-t-il pas les grands yeux des déesses à ceux de la vache?) et aussi dans la propension à consommer beaucoup de lait, puisque la croyance en la métempsychose conduirait à une nourriture purement végétarienne. Dans ces conditions, la vache est la mère vénérée, qu'on utilise certes, mais qu'on ne saurait sacrifier" (p. 27).

Et le même auteur de poursuivre:

"Le Bouddhisme, à son tour, a renchéri sur le Brahmanisme dont il est issu, en interdisant de tuer tout être vivant" (**).

Peut-on, enfin, ne pas citer la taumachie, que certains assimilent à un art. L'Espagne ne pourrait survivre sans son gros troupeau de taureaux de combat. BOZON l'évalue à 700.000 têtes et, chaque année, estime-t-il, 7.500 taureaux sont utilisés dans les arènes officielles (p. 176).

Les bovins, rappelons-le, ont joué un rôle important dans les mythologies égyptiennes (taureau Apis), grecque, ... Maints artistes les ont célébrés; "l'Amérique elle-même est bercée par les chants nostalgiques des gauchos et des cow-boys, et la guitare qui les accompagnait a conquis une place de choix dans notre monde urbanisé" (BOZON, p. 4).

L'élevage des bovins est une activité ancienne, universelle et extrêmement variée.

(*) BOZON Pierre (1983). Géographie mondiale de l'élevage. Paris, Librairies techniques (LITEC), 256 pages.

(**) BOZON fait remarquer que les prescriptions, conformes à certains tabous religieux, "sont plus ou moins suivies, mais elles n'en pèsent pas moins considérablement sur la vie économique" (p. 27).

Cependant, l'attitude des hommes vis-à-vis de la production et de l'utilisation du bétail domestique est complexe, hétérogène, dissemblable. Elle évolue dans le temps et s'adapte à l'espace.

Qu'y a-t-il de commun entre les nomades poussant leurs animaux familiaux à travers les steppes et les savanes africaines et les producteurs de "baby beef", entre les vaches sacrées de l'Inde et les veaux vivant en batteries? Combien est large le fossé entre, d'une part, éleveurs se satisfaisant de suivre les indications de la nature et fondant leur attitude sur l'empirisme ancestral et, d'autre part, producteurs mettant en oeuvre des techniques de plus en plus scientifiques et perfectionnées et dont l'entreprise, intégrée, normalisée et éventuellement informatisée, s'insère au sein du puissant complexe agro-industriel.

*

* *

Traiter de l'importance géographique et économique des productions bovines est une gageure impossible à relever. Des connaissances encyclopédiques et plusieurs ouvrages ne suffiraient pas pour mener à bien une telle tâche.

Aussi la présente étude, réalisée par mes collaborateurs Philippe BURNY, Micheline DETRAUX et Philippe LEBAILLY, tous trois ingénieurs agronomes et assistants à la Chaire d'économie rurale de la Faculté des Sciences agronomiques de l'Etat à Gembloux, paraîtra-t-elle au lecteur, sommaire et bien imparfaite.

Quelques aspects du thème énoncé y sont seulement exposés brièvement dans les quatre parties qu'elle comporte:

I. Les productions de viande bovine et de produits laitiers dans le Monde (Ph. BURNY).

II. La production de viande bovine dans la Communauté économique européenne (M. DETRAUX).

III. La production laitière dans la Communauté économique européenne (M. DETRAUX).

IV. L'importance des productions bovines dans l'économie agricole belge (Ph. LEBAILLY).

Le 29 décembre 1986

Recteur Albert LEDENT,
Président de l'A.I.Gx.

LES PRODUCTIONS DE VIANDE BOVINE ET DE PRODUITS LAITIERS DANS LE MONDE.

1. Effectif des bovins.

Les quantités de viande et de lait produites dans le monde dépendent d'abord du nombre de têtes de bétail.

D'après les estimations de la FAO, on comptait, en 1985, environ 1270 millions de bovins sur la planète. Les animaux sont répartis comme suit, selon les grands "blocs" (en millions):

Afrique	175
Amérique N et C	186
Amérique S	252
Asie	374
Europe	132
Océanie	31
URSS	120

2. Facteurs influençant le nombre d'animaux.

Les facteurs influençant le nombre d'animaux sont de divers ordres. Les principaux sont les suivants:

2.1. Facteurs environnementaux.

2.1.1. Température.

Les bovins, comme tous les êtres vivants, ont une zone de températures préférentielles, dans laquelle leur métabolisme est le plus efficace et leur développement le plus rapide et le plus harmonieux. Ces zones sont évidemment variables selon les races. En deçà et au-delà des températures limites, la productivité diminue. Par exemple, une température trop élevée entraîne un appétit et une fécondité plus faibles.

2.1.2. Humidité.

Une forte humidité ajoutée à l'inconfort quand la température est élevée (élimination de la chaleur corporelle plus difficile). Elle favorise également le développement des parasites.

Au contraire, une humidité trop faible peut provoquer la déshydratation.

2.1.3. Photopériode.

Elle influence le cycle de reproduction chez les moutons mais est de peu d'importance chez les bovins.

2.1.4. Disponibilité en nourriture.

Un animal doit, en premier lieu, assurer ses besoins d'entretien. Ensuite, plus il consomme et plus l'utilisation des aliments est efficace, plus il peut produire.

On remarque que, en fait, c'est la disponibilité en pâturages qui détermine de façon prépondérante la population bovine.

Les pâturages tempérés sont les plus intéressants car ils sont de bonne qualité et constamment disponibles. Les pâturages plus humides sont le siège de moisissures, de divers parasites, ..., tandis que les pâturages de régions sèches ne fournissent de la nourriture que durant quelques semaines.

2.1.5. Disponibilité en eau.

Les animaux doivent aussi se désaltérer. Le fait de disposer de points d'eau est donc capital, surtout dans les régions sèches où les concentrations autour de ces points sont parfois trop importantes.

2.1.6. Maladies.

Des épidémies peuvent parfois décimer des troupeaux, empêcher des échanges, limiter le développement de telle ou telle production. Par exemple, la trypanosomiase reste un grave problème dans les zones humides d'Afrique.

2.1.7. Hérédité.

Certaines races ont des caractéristiques qui leur permettent de résister aux maladies, à la chaleur, ...

2.2. Facteurs sociaux et économiques.

2.2.1. Facteurs sociaux.

L'homme, de par ses organisations sociales et ses modes de production, a profondément marqué son environnement, du moins dans certaines zones. L'aménagement du territoire joue un rôle important en ce qui concerne les systèmes d'élevage (infrastructures des communications, assèchement de marais, irrigation, ...).

Dans beaucoup de sociétés pastorales, les relations entre les membres de la famille, les clans, les tribus, sont basées principalement sur le nombre de têtes de bétail. Plus ce nombre est élevé, plus la position sociale est élevée: Il y a donc souvent tendance à stocker les animaux.

L'attitude envers le bétail est déterminante. Si, dans certaines sociétés, l'élevage est considéré comme une activité de prestige et l'agriculture méprisée, l'opinion peut aussi être tout à fait inverse, comme chez les EWE, tribu du Togo, où l'élevage est considéré comme une pratique dégradante. En fait, agriculture et élevage sont encore fort mal intégrés dans de nombreuses régions du monde, comme c'était, et c'est encore parfois le cas en Europe occidentale.

La religion est aussi un facteur puissant. Dans une grande partie de l'Inde, on ne peut tuer les vaches car elles peuvent être la réincarnation d'ancêtres disparus. Ceci entraîne non seulement une faible production de viande bovine mais aussi une surpopulation qui cause des problèmes de surpâturage en plusieurs endroits. Les bovins sont essentiellement destinés à la traction. Ils sont tenus jusqu'à des âges avancés, ce qui provoque une baisse de productivité.

2.2.2. Facteurs économiques.

Ce sont là les facteurs qui déterminent le plus le nombre de têtes détenues et le système d'exploitation adopté.

La demande solvable, intérieure ou internationale, doit être suffisante pour pouvoir rendre la spéculation laitière ou la spéculation viande bovine financièrement intéressante ou, du moins, supportable.

Le niveau de développement de l'économie nationale et celui du pouvoir d'achat de la population sont essentiels. Ils permettent la production de fourrages et de concentrés qui autorisent l'intensification de l'élevage. On assiste donc tout d'abord à une augmentation du nombre de têtes suite à une augmentation de la demande solvable. Ensuite, ce nombre diminue suite à la sélection de races plus performantes qui améliorent fortement la production par tête. Les races anciennes, plus rustiques mais produisant moins, ont tendance à disparaître.

Les gouvernements jouent un rôle prépondérant. La viande et le lait étant des produits alimentaires de base, les prix sont le plus souvent administrés.

Dans les pays industrialisés, les prix sont généralement élevés, pour promouvoir la production. Ceci ne pose pas de problème, car la population a les moyens de payer. Par contre, la population des pays en voie de développement est démunie et les pouvoirs publics imposent des prix bas, de manière à éviter des troubles politiques. Une telle pratique décourage malheureusement la production locale et rend ces pays plus dépendants de l'étranger.

Dans de nombreux pays, les capitaux disponibles sont rares (manque de rentrées régulières) ou sont orientées vers des investissements plus rentables que l'élevage.

Le mode de tenure des terres est aussi important. Pour se lancer dans la spéculation bovine, il faut être sûr de pouvoir disposer de terres en suffisance. Ce n'est pas toujours le cas en Amérique du Sud, par exemple, où règne l'instabilité politique.

Il faut encore noter le rôle historique de la colonisation. Ainsi, ce sont les européens qui ont introduit leur bétail en Amérique du Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande, ... où il a prospéré de la façon que l'on sait.

Il est aussi à remarquer que le comportement peut être totalement différent vis-à-vis de variations de prix. Ainsi, dans de nombreux pays d'Afrique, une hausse du prix du bétail est suivie non pas d'une hausse mais d'une baisse de l'offre. En effet, le problème des propriétaires étant de se procurer une somme fixe, on vend moins de bêtes puisque le prix unitaire est plus élevé.

3. Modes d'exploitation des bovins.

Ci-dessous sont décrits quelques modes d'exploitation des bovins, en fonction de certaines régions du monde.

3.1. MOYEN-ORIENT ET PAKISTAN.

La domestication du mouton, de la chèvre, du dromadaire et peut-être des bovins serait originaire du Proche- ou du Moyen-Orient.

Beaucoup de zones sont arides. Les conditions climatiques sont difficiles (sécheresse en été, distribution erratique des pluies, chaleur, ...). La germination et la végétation sont rapides après les pluies. On pratique les cultures sèches et irriguées. Nomadisme et transhumance sont donc de rigueur. Cependant, il y a surexploitation par les hommes et par les animaux: la couverture végétale est dégradée et les sols sont érodés.

Les rendements sont faibles: environ 14 kg de viande par tête et 500 kg de lait par vache.

3.2. AFRIQUE ARIDE.

Les pluies sont faibles et irrégulières. La saison sèche est longue. Le paysage est fait de savanes, de semi-déserts. Il n'y a pas de cultures "fiabiles".

La plupart des habitants sont propriétaires de troupeaux, soit pour leur subsistance, soit pour la vente ou le troc contre des grains. Certains sont aussi cultivateurs. L'augmentation de la population humaine a comme conséquence l'augmentation du nombre de têtes. On est alors obligé de surexploiter les ressources naturelles. La productivité diminue et on doit, de nouveau, augmenter le nombre de têtes. Le système d'exploitation est donc caractérisé par les mouvements des troupeaux. Il s'agit ici de pastoralisme traditionnel. Les mouvements sont saisonniers (saison sèche - saison des pluies). Les animaux sont conduits à la recherche d'eau potable et parfois de zones agricoles où il y aurait des résidus de récolte utilisables par le bétail.

La famille entière voyage parfois avec son troupeau. Parfois, elle le confie à des convoyeurs.

3.3. INDE.

Il est frappant de constater combien est faible la production par rapport au nombre d'animaux détenus. L'agriculture représente la moitié du PNB indien mais les produits des animaux ne comptent que pour un cinquième dans cette contribution. En fait, la plupart des bovins servent à la traction, notamment à cause de la religion mais aussi du manque de moyens pour la motorisation et de la petite taille des exploitations. La surpopulation bovine entraîne le surpâturage, une santé délicate des animaux, des champs mal préparés, des rendements faibles. Le bétail constitue souvent la seule source de numéraire. La consommation de viande est très faible (revenus bas, religion, interdits gouvernementaux, ...).

Bien que les animaux soient de faible poids (200-300 kg), les intervalles entre naissances longs (2 ans) et les rendements faibles (500 kg), le lait constitue la principale source de protéines.

Environ 60% de la production laitière sont en fait des produits secondaires des animaux de traction, lesquels sont nourris de paille et autres sous-produits végétaux. Dans les zones urbaines, des animaux sont tenus à l'étable et nourris d'aliments achetés. Ce sont surtout les buffles qui assurent la production laitière (rendement meilleur, taux butyrique supérieur).

3.4. ASIE DU SUD-EST ET JAPON.

Ce sont des régions à climat tempéré ou tropical. La plus grande partie des terres est réservée aux cultures végétales. La production de porcs et de volaille est importante. Le rôle premier du bétail est le travail. La production de lait et de viande est secondaire. Les exploitations sont de très petite taille, si bien que la mécanisation est difficile. Les déjections du bétail servent de combustibles et de fertilisants. Hommes et animaux sont concurrents pour les produits du sol car la densité humaine est très forte. Chaque propriétaire ne détient que quelques têtes, dont la paille constitue l'aliment principal.

3.5. AFRIQUE HUMIDE.

La température et l'humidité sont constamment élevées (25-30°, 800-1500 mm de pluies). Les saisons sont peu marquées. La plus grande partie de la superficie est couverte de forêts de grands arbres.

La présence fréquente de la mouche tsé-tsé (*Glossina*), vecteur de la trypanosomiase, compromet l'élevage. Seuls de petits bovins, les taurins, peuvent supporter l'infection, montrer une certaine tolérance à la maladie.

Les bovins, surtout de race N'Dama et West African Shorthorn, sont peu nombreux et ont une faible productivité. La forte chaleur a pour conséquence un métabolisme ralenti, un appétit plus faible, un développement et une production moindres.

Dans cette région se sont créées des villes importantes. La consommation des produits animaux et les prix ont donc augmenté.

Le déficit est finalement lourd puisque la demande est forte et la production faible. Il y a cependant possibilité de produire des fourrages et d'utiliser des sous-produits.

La production est parfois stratifiée: élevage en zones plus sèches et finition près des villes.

3.6. AMERIQUE DU SUD.

L'Amérique du Sud dispose d'environ 440 millions d'hectares de prairies permanentes. On trouve dans cette région des forêts et des zones arides, mais ce sont les plaines monotones de la pampa qui sont les plus caractéristiques et le lieu privilégié de l'élevage traditionnel sud-américain.

Le bétail actuellement élevé en Amérique latine est d'abord d'origine portugaise et espagnole, et ensuite, anglaise.

La plupart des animaux vivent entièrement libres, exclusivement sur base des herbages. La production annuelle est d'environ 32 kg par tête en viande et 1000 kg de lait par vache.

Actuellement, il y a néanmoins tendance à l'intensification près des lieux de consommation (grandes agglomérations).

Les animaux sont surtout à deux fins, mais la Holstein a été introduite pour la production laitière.

L'élevage sud-américain est cependant en bute à plusieurs problèmes, notamment les changements fréquents de politique agricole et les dualismes villes-campagnes et lati-minifundia.

3.7. EUROPE DE L'EST.

La population bovine a connu une forte progression après la guerre.

Les animaux sont surtout de types "deux fins".

L'alimentation est fournie en été, par les pâturages, les fourrages et les concentrés, et en hiver, par les ensilages, le foin, les racines et les concentrés.

On a tendance à consacrer une superficie de plus en plus grande à la culture des plantes fourragères.

Les exploitations individuelles existent encore mais la plus grande part de la production est assurée par les coopératives et les fermes d'Etat, lesquelles peuvent gérer des milliers d'hectares et entretenir des milliers de têtes de bétail. Il y a de plus en plus intensification par la spécialisation des unités de production. L'agriculture se développe dans le sens de l'intégration verticale (complexe agro-industriel).

3.8. USA ET CANADA.

Les animaux élevés pour la viande sont répartis sur tout le territoire mais plutôt concentrés dans les vastes zones assez sèches. Les vaches laitières, quant à elles, sont plutôt concentrées dans les zones urbaines. Les surfaces en prairies permanentes sont vastes mais les cultures fourragères sont aussi fort répandues (maïs, orge, seigle, avoine, luzerne, ...).

La mécanisation de l'agriculture nord-américaine s'est continuée et accélérée ces dernières années. La main-d'oeuvre agricole a fortement chuté. Les superficies se sont beaucoup étendues. Les capitaux nécessaires pour se lancer dans le secteur sont devenus très lourds.

Les agriculteurs et éleveurs américains et canadiens sont performants. Les rendements sont élevés, notamment en spéculation laitière avec la Holstein (8-10000 kg de lait par an).

Le système de production est parfois plutôt extensif (spéculation viande dans les régions semi-arides) et parfois très intensive (spéculation laitière).

Les associations d'agriculteurs sont puissantes et bien organisées. Elles ont notamment instauré les herdbooks, base de la sélection et de l'amélioration. Les pouvoirs publics ont aussi grandement favorisé le progrès en consacrant beaucoup de moyens à la recherche agronomique.

3.9. AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZELANDE.

Les exploitations sont de type familial. La mécanisation est poussée et la main-d'oeuvre agricole a fortement baissé.

En Nouvelle-Zélande, les animaux sont nourris par les pâtures naturelles, lesquelles se sont cependant dégradées. On a alors appliqué de nouveaux systèmes d'exploitation, introduit de nouvelles espèces de graminées sélectionnées. La fertilisation des prairies, parfois importante, est répandue.

En Australie, par contre, on ne trouve que très peu de pâtures fertilisées. L'Australie comporte aussi des zones arides et des zones humides où il y a des problèmes de maladie (tiques).

L'élevage bovin est capital pour ces deux pays, pour qui l'agriculture représente l'essentiel des recettes d'exportation.

4. Production, consommation et échanges internationaux de viande bovine et de produits laitiers.

4.1. Données statistiques (tableaux 1 à 9).

TABLEAU 1. Nombre de bovins, en 1985, dans le monde (x 1000000 têtes).

INDE	271,4
URSS	121,1
USA	109,7
BRESIL	94,7
CEE 12	84,8
ARGENTINE	58,8
EUROPE EST	37,8
AUSTRALIE	22,8
CANADA	11,0
URUGUAY	9,9
Nelle-ZELANDE	7,8
MONDE	± 1270

Source : FAO. (*) et USDA (**)

TABLEAU 2. Production de viande bovine, en 1985, (x 1000000 tonnes).

USA	11,00
CEE 12	7,84
URSS	7,40
ARGENTINE	2,74
EUROPE EST	2,55
BRESIL	2,40
AUSTRALIE	1,34
CANADA	1,04
Nelle-ZELANDE	0,48
URUGUAY	0,38
INDE	0,34
MONDE	46,00

Sources : FAO et USDA.

(*) Food and Agriculture Organization.

(**) United States Department of Agriculture.

TABLEAU 3. Importations de viande bovine, en 1985 (x 1000 tonnes).

USA	947
CEE 12	464
URSS	320
JAPON	216
EGYPTE	141

Sources : FAO et USDA.

TABLEAU 4. Exportations de viande bovine, en 1985 (x 1000 tonnes).

CEE 12	772
AUSTRALIE	690
BRESIL	530
Nelle-ZELANDE	332
ARGENTINE	260
USA	151
ROUMANIE	125
URUGUAY	120
CANADA	117

Sources : FAO et USDA.

Depuis une dizaine d'années, le commerce mondial de la viande bovine porte sur 3-3,5 millions de tonnes, soit environ 6-8,5% de la production.

TABLEAU 5 : Consommation de viande bovine en 1985

	(en 1000 T)	(en kg/habitant)
USA	11812	49,9
URSS	7690	27,7
CEE 12	7304	22,8
ARGENTINE	2480	82,0
BRESIL	1928	14,0

Sources: GATT, FAO, USDA.

Les stocks s'élevaient, début 1986, à 2 millions de tonnes poids équivalent carcasses, dont la CEE détient une bonne part.

TABLEAU 6. Production de lait, en 1985 (x 10⁶ tonnes).

CEE	107,9
URSS	98,2
USA	65,2
INDE	18,3
POLOGNE	16,3
BRESIL	10,4
RDA	9,0
CANADA	8,2
Nelle-ZELANDE	7,9
JAPON	7,4
MEXIQUE	6,9
TCHÉCOSLOVAQUIE	6,9
ESPAGNE	6,3
AUSTRALIE	6,2
ARGENTINE	5,6
MONDE	450

Sources : FAO et USDA.

TABLEAU 7. Poudre de lait écrémé, en 1985 (x 1000 tonnes)

<u>Production</u>		<u>Consommation</u>	
CEE	1917	CEE	1669
USA	631	URSS	509
URSS	459	USA	361
Nelle-Zél.	242	JAPON	270
JAPON	181		
AUSTRALIE	148		
MONDE	4500		

<u>Importations</u>		<u>Exportations</u>	
MEXIQUE	145	USA	378
JAPON	104	CEE	333
		Nelle-Zél.	233
		AUSTRALIE	123

Stocks.

CEE	614
USA	459

Sources : FAO, USDA, GATT (*).

TABLEAU 8. BEURRE (1985).

<u>Production</u>		<u>Consommation</u>		
(x 1000 T)		(x 1000 T)	(en Kg/hab.)	
CEE	1996	URSS	1777	6,4
URSS	1595	CEE	1641	6,0
INDE	700	INDE	702	0,9
USA	566	USA	562	2,4
Nelle-Zél.	295	POLOGNE	276	-
POLOGNE	275	CANADA	102	4,0
AUSTRALIE	114	JAPON	81	0,7
		AUSTRALIE	66	4,2
		Nelle-Zél.	40	12,1
MONDE	7600			

<u>Importations (x 1000 tonnes)</u>		<u>Exportations (x 1000 tonnes)</u>	
URSS	200	CEE	315
CEE	84	Nelle-Zél.	227
		AUSTRALIE	54
		USA	48

Stocks (x 1000 tonnes)

CEE	1317
Nelle-Zél.	144
USA	93

Sources : FAO, USDA, GATT.

(*) General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

TABLEAU 9. Fromages - 1985 (x 1000 tonnes).

<u>Production</u>		<u>Consommation</u>	
CEE	3836	CEE	3536
USA	2279	USA	2454
URSS	785	URSS	796
EGYPTE	240	CANADA	217
ARGENTINE	215	ARGENTINE	207
CANADA	208	MEXIQUE	197
MEXIQUE	187	AUSTRALIE	129
AUSTRALIE	160		
Nelle-Zél.	115		
MONDE	12300		
<u>Importations</u>		<u>Exportations</u>	
USA	137	CEE	376
CEE	102	Nelle-Zél.	85
JAPON	82	AUSTRALIE	68
		SUISSE	65
<u>Stocks</u>			
CEE	647		
USA	428		

Sources : FAO, USDA, GATT.

4.2. COMMENTAIRES DES TABLEAUX.

4.2.1. Viande bovine.

Le trait le plus frappant du tableau de production de viande bovine est probablement la production très faible de l'Inde, qui dispose pourtant du troupeau le plus important.

Les USA sont le plus grand producteur mais aussi le plus grand consommateur et importateur. L'URSS est également un pays de poids (production, consommation, importation).

La CEE, quant à elle, est confrontée à des excédents de production (part importante dans les exportations et les stocks).

Le Brésil et l'Argentine sont de gros exportateurs, bien que la consommation par tête soit la plus forte du monde en Argentine et en Uruguay.

Il faut noter encore la place de choix de la Nouvelle-Zélande et surtout de l'Australie dans le domaine de l'exportation.

4.2.2. Produits laitiers.

a) Lait écrémé en poudre.

La position de la CEE est prédominante tant en ce qui concerne la production que la consommation, l'exportation et les stocks. L'importance des stocks prouve l'acuité du problème des excédents. La poudre de lait écrémé n'est écoulable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'au prix de subventions coûteuses.

Les USA ont aussi des problèmes d'écoulement puisqu'ils doivent exporter la moitié de leur production et en stocker une bonne partie.

Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le marché intérieur est quasi inexistant puisque ces deux pays exportent la quasi-totalité de leur production.

b) Beurre.

La CEE est le premier producteur de beurre. Bien que la demande soit forte, la surproduction se traduit par des exportations en grandes quantités et à des prix très bas et par des stocks devenus énormes. Les plus vieux beurres sont stockés depuis quatre ans.

L'URSS est un très gros producteur, consommateur et importateur de beurre. L'Inde est aussi forte productrice et consommatrice, tout comme les USA et la Pologne.

C'est en Europe que la consommation par tête est la plus élevée, que ce soit l'Europe occidentale ou l'Europe de l'Est.

Il faut remarquer le rôle important joué par l'Australie et surtout la Nouvelle Zélande sur le marché mondial. Le contingent d'importation de beurre néo-zélandais dans la CEE constitue un problème qui revient régulièrement à la surface.

c) Fromages.

La CEE, encore elle, vient largement en tête en ce qui concerne la production, la consommation, l'exportation et le stockage des fromages.

Les USA occupent, eux aussi, une place de choix.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont, ici encore, fort actifs à l'exportation.

5. PERSPECTIVES DES PRODUCTIONS BOVINES.

La situation sur le marché mondial ne devrait guère s'améliorer dans un avenir proche. En effet, l'offre sera probablement encore supérieure à la demande solvable. De nombreux problèmes économiques, sociaux, et politiques subsistent dans les pays en développement. Une grande partie de la population est financièrement incapable d'acheter de la viande ou des produits laitiers à des prix suffisamment élevés. D'un autre côté, la demande des pays riches ne progresse plus ou peu (population stagnante, phénomène de saturation). La demande solvable mondiale ne devrait donc pas augmenter beaucoup. Par contre, l'offre devrait devenir encore plus importante, suite aux progrès continus en matière d'élevage (amélioration des races, des aliments, nouvelles techniques (*), ...). De nombreux agriculteurs doivent, par ailleurs, rentabiliser les investissements réalisés dans la spéculation bovine alors que l'on était en période de croissance. Enfin, la viande et le lait ont aussi une grande importance politique (arme alimentaire). En conséquence, le marché devrait encore rester quelque temps en déséquilibre.

(*) Par exemple, le recours aux hormones, problème très discuté.

FIGURE 1. EXPORTATION DE PRODUITS LAITIERS DANS LE MONDE

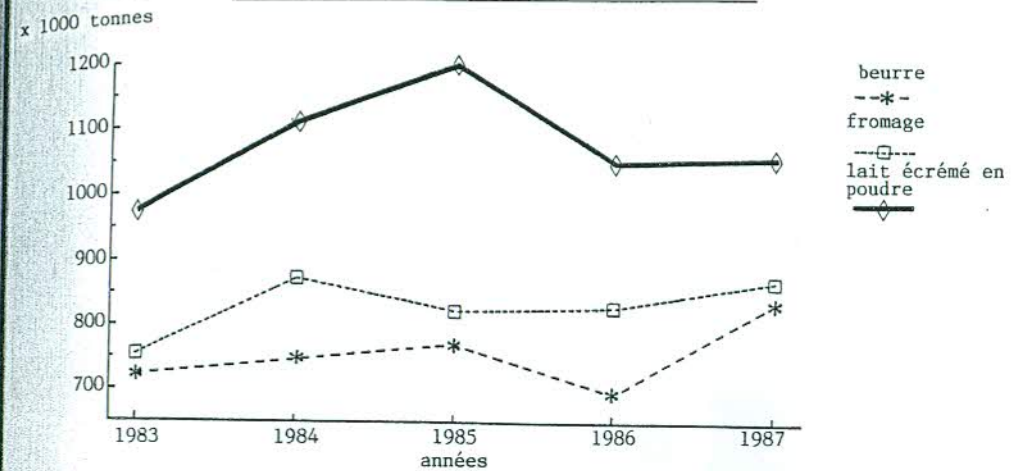


FIGURE 2. CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS DANS LE MONDE

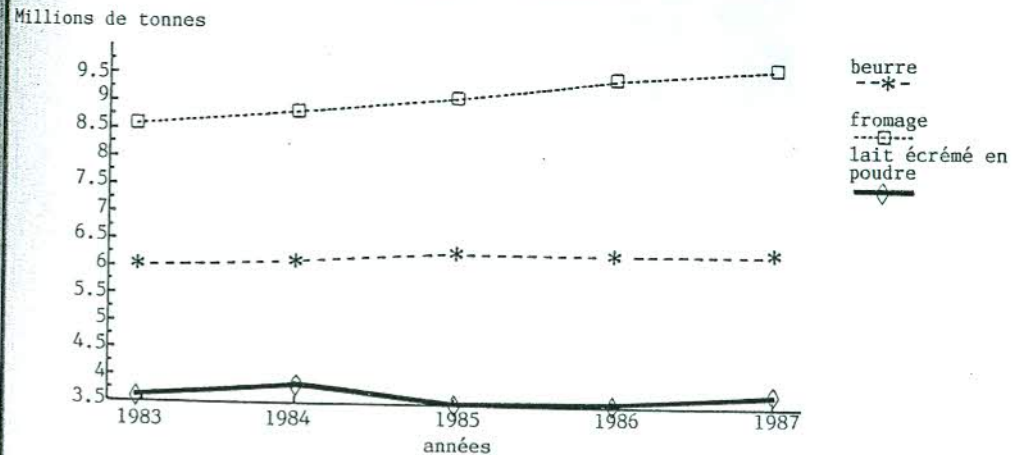


FIGURE 3. STOCKS DE PRODUITS LAITIERS DANS LE MONDE

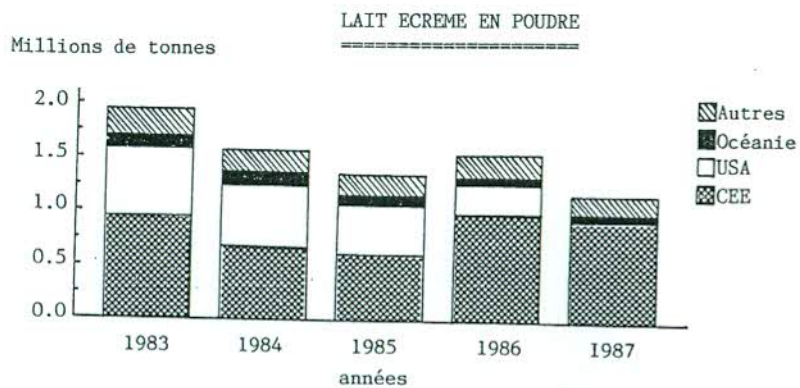
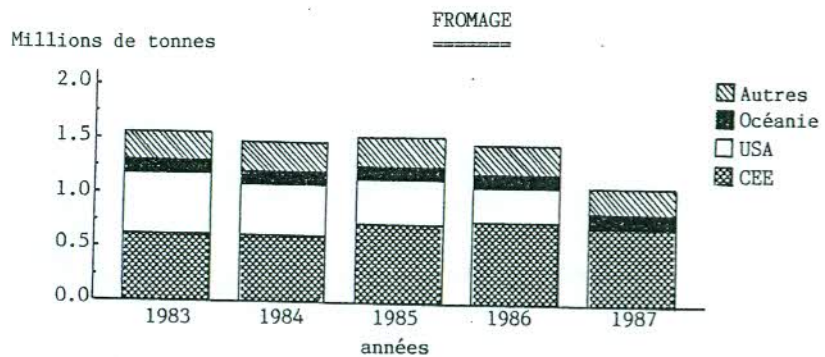
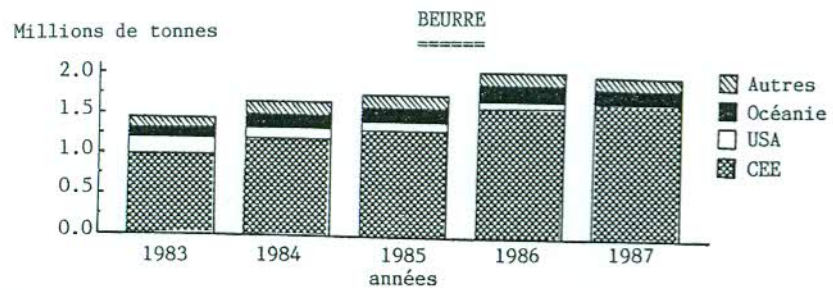
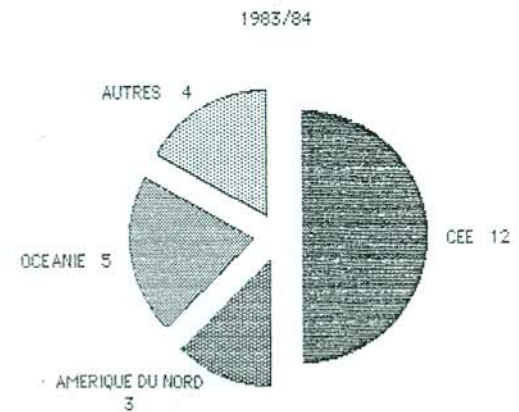
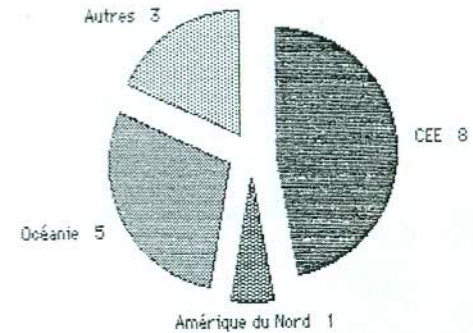
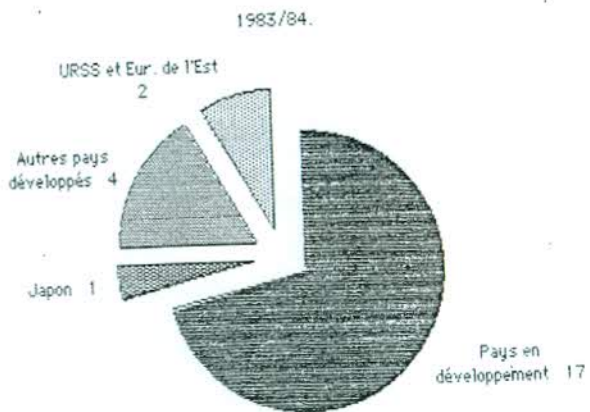
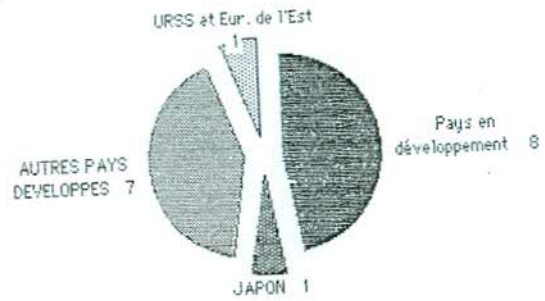


FIGURE 4. EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS MONDIALES DE PRODUITS LAITIERS (MILLIONS DE TONNES EQUIVALENT LAIT).

Exportations mondiales de produits laitiers (Millions de tonnes équivalent lait) - 1972/74.



Importations mondiales de produits laitiers (Millions de tonnes équivalent lait) - 1972/74.



SOURCE : F.A.O.

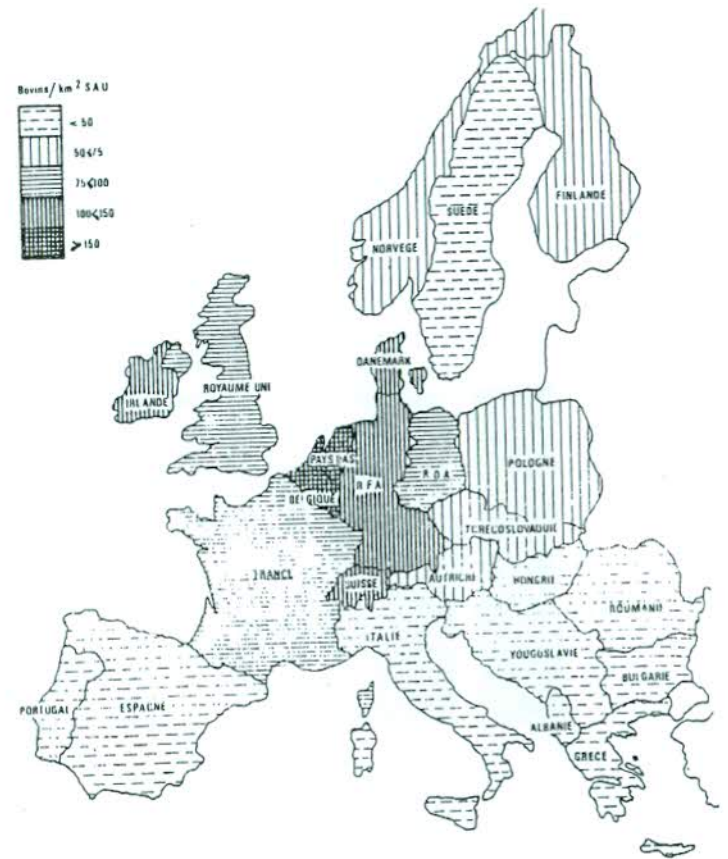
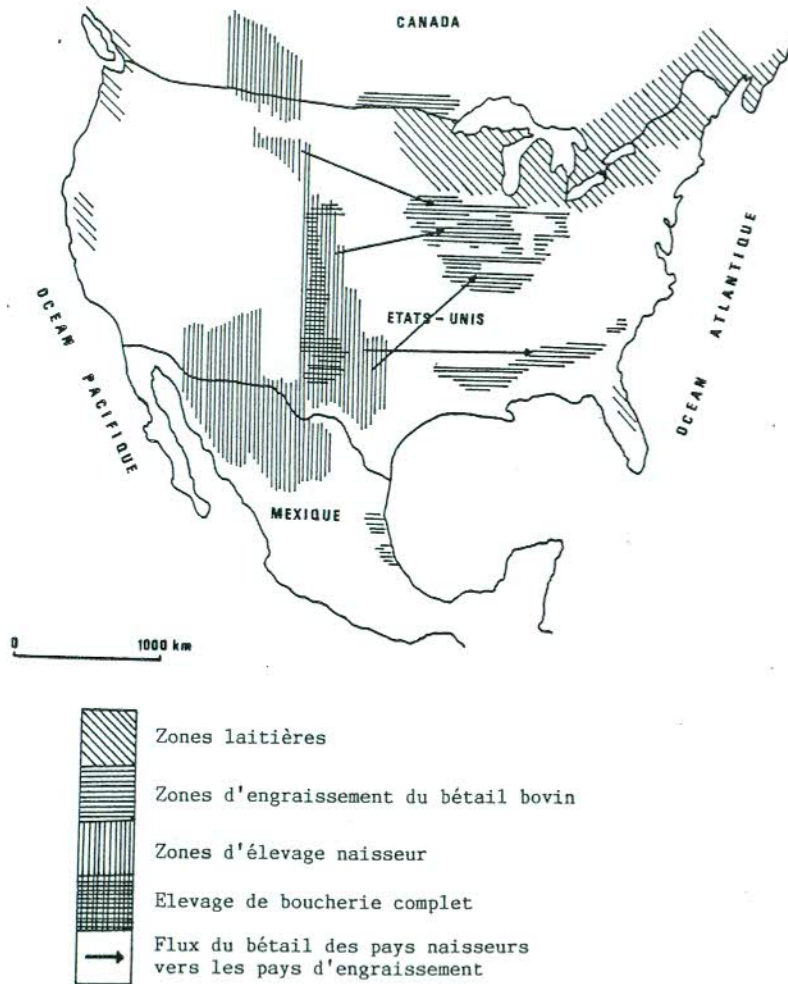


FIGURE 5. DENSITES BOVINES DANS LES ETATS D'EUROPE.

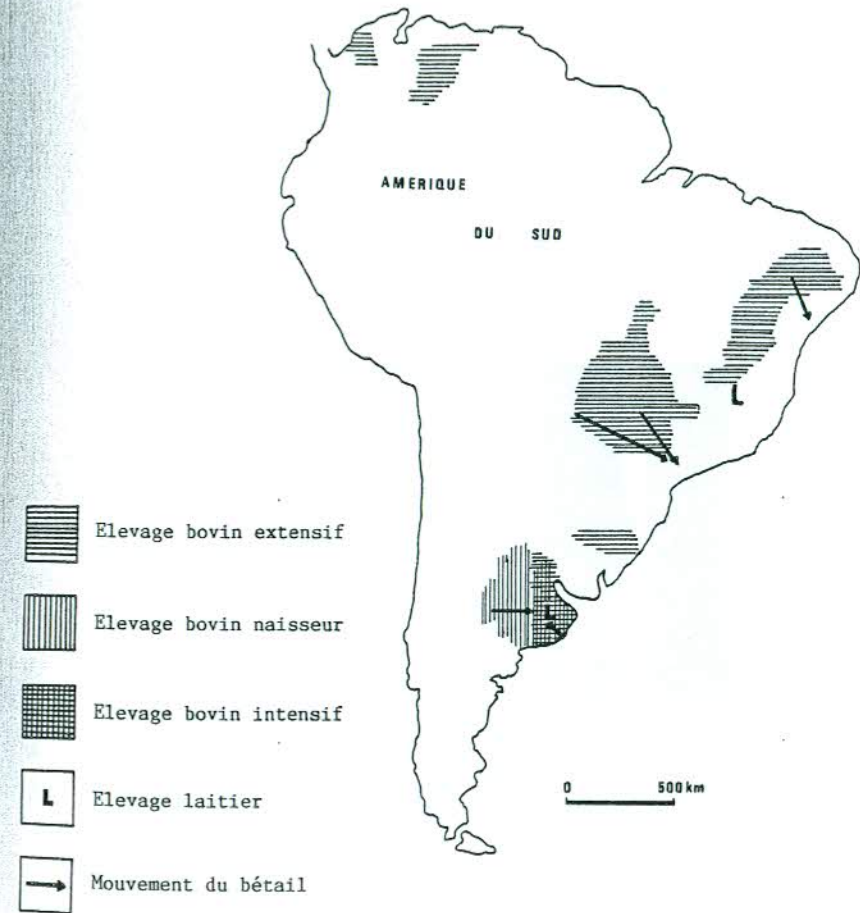
Source: BOZON Pierre (1983). Géographie mondiale de l'élevage. Paris, Librairies techniques - LITEC -, 256 p.

Figure 6 : L'élevage en Amérique du Nord



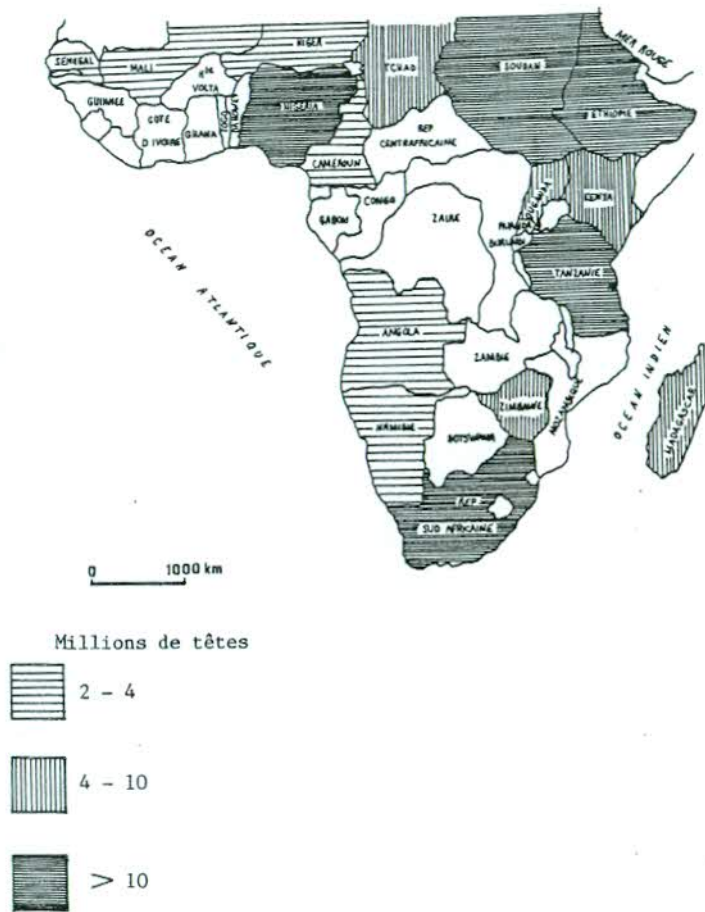
Source : d'après BOZON Pierre. Op.cit.

Figure 7 : L'élevage en Amérique du Sud



Source : d'après BOZON Pierre. Op.cit.

Figure 8 : Les bovins en Afrique Noire



Source : d'après BOZON Pierre. Op.cit.

Figure 9 : L'élevage en Australie



Source : d'après BOZON Pierre. Op.cit.

Selon l'enquête CEE sur la structure des exploitations de 1983, la production bovine concerne environ 2,4 millions d'exploitations dans la Communauté des dix. Trois pays, possédant de grandes superficies à vocation herbagère (Allemagne, France, Royaume-Uni) détiennent plus de 65% du cheptel et plus de 77%, si on ajoute l'Italie (tableau 11).

1.2. Production de viande bovine (tableau 12).

La production de viande bovine est caractérisée par des variations cycliques. Si l'on fait abstraction de celles-ci, on constate qu'elle tend à progresser de manière constante depuis une quinzaine d'années (figure 10).

En 1984, suite à l'instauration des quotas laitiers et à l'augmentation de l'abattage des vaches (+ 15%), la tendance s'est accentuée et la quantité produite a atteint 7,5 millions de tonnes (soit 30 millions de têtes).

En 1985, la production, légèrement inférieure, serait de 7,25 millions de tonnes (29,3 millions de têtes).

En 1986, la production aurait connu un mouvement de baisse légère.

1.3. Utilisation intérieure de viande bovine.

La consommation de viande bovine, au début des années 1980 s'est stabilisée aux environs de 6,6 millions de tonnes pour la CEE à 10 (figure 10). Les causes de cette relative stagnation sont à rechercher notamment dans la situation de récession économique que nous vivons, le taux élevé du chômage, mais aussi le ralentissement de la croissance démographique. D'une manière générale, la consommation de viande est liée aux habitudes de consommation, au niveau de vie, mais aussi au prix de la viande relativement à d'autres aliments.

A partir de 1984, on assiste à une reprise de la consommation (+ 2,7% en 1984, + 3,1% en 1985, + 1% en 1986), faisant suite aux cours relatifs enregistrés pour la viande bovine. Selon les prévisions de la Commission des Communautés européennes, en 1987-88, on peut s'attendre à une consommation globale de 7 millions de tonnes, soit 25 à 26 kg par habitant et par an. En 1992, elle serait de 7,2 millions de tonnes.

TABLEAU 11 - CHEPTEL BOVIN EN JANVIER 1984, 1985, 1986

DANS LA CEE DES 10, PAR PAYS (x 1000 têtes)			
PAYS	JANVIER 1984	JANVIER 1985	JANVIER 1986
ALLEMAGNE	15552	15688	15627
FRANCE	23519	23102	22803
ITALIE	9507	9206	9010
PAYS-BAS	5359	5280	5076
BELGIQUE	2958	2993	2960
LUXEMBOURG	220	221	220
ROYAUME-UNI	13157	12977	12695
IRLANDE	5812	5835	5779
DANEMARK	2876	2704	2623
GRECE	769	757	776
TOTAL	79443	78478	77569

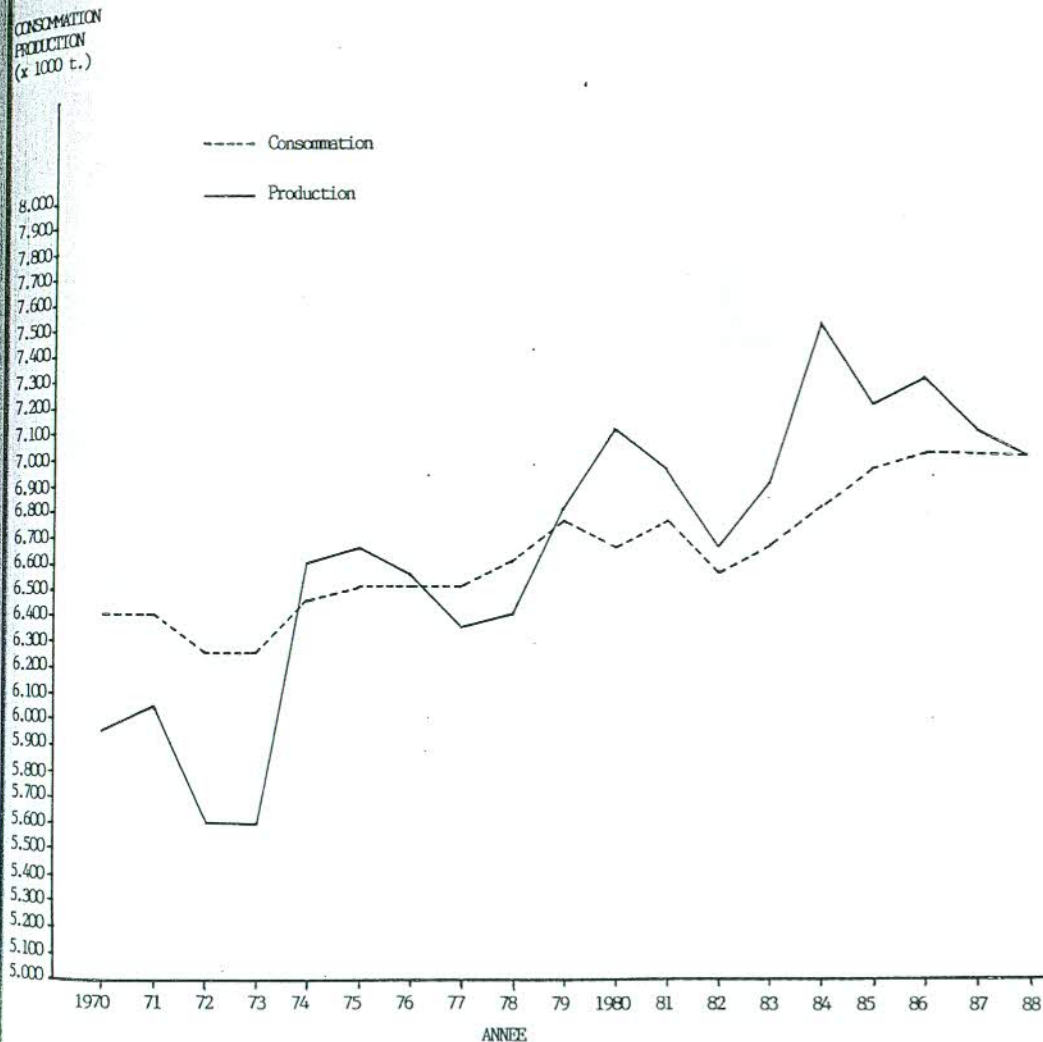
Source: EUROSTAT.

TABLEAU 12 - PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DANS LA CEE.

	1983		1984		1985	
	Nbre têtes (x 1000)	Tonnage (*)	Nbre têtes (x 1000)	Tonnage (*)	Nbre têtes (x 1000)	Tonnage (*)
Bovins total	27788	6,90	29989	7,50	29298(*)	7,40(*)
dont:						
Gros bovins	20930	6,10	22684	6,60	22244	6,54
Mâles	10470	3,25	10896	3,40		
Vaches total	6818	1,90	7845	2,20		
Génisses	3642	0,90	4024	1,06		
Veaux	6858	0,80	7306	0,87	7054	0,86
(*) (x 1.000.000 t)						
(*) Provisoire						

SOURCE: EUROSTAT.

FIGURE 10 : Evolution de la production et de la consommation de viande bovine dans la C.E.E.



1985 : Estimations - 1986 : Prévisions - 1987 et 1988 : Projections.

SOURCES: Eurostat + Cahiers de la PAC sur la viande.

A ces chiffres, il faut ajouter la consommation en viande bovine en Espagne et au Portugal, où la moyenne annuelle par habitant est relativement faible (respectivement 11 et 13,4 kg en 1985). A l'horizon 1992, on estime la consommation globale pour ces deux pays à 640.000 tonnes (sous l'hypothèse d'une consommation de 12 et 14,4 kg). Dans ces conditions, le total de la consommation en viande bovine pour l'Europe des douze serait porté à 7,82 millions de tonnes.

1.4. Bilan d'approvisionnement et taux d'auto-approvisionnement en viande bovine.

Le bilan d'approvisionnement prend en compte la production utilisable ou nette et la production disponible (production utilisable ± variations de stocks + importations - exportations). Le taux d'auto-approvisionnement est le rapport entre les deux. Il traduit l'indépendance d'un pays à satisfaire sa demande en un produit.

Le tableau 13 reprend le bilan d'approvisionnement pour l'année 1984 et les bilans prévisionnels établis pour 1986, 1987 et 1988 par la Commission des Communautés européennes.

Comme le montre le figure 11, le taux d'auto-approvisionnement est supérieur à 100 depuis le début des années 1980. Si les hypothèses consommation - production se vérifient, le taux devrait tendre vers 100% en 1987-88 pour remonter ensuite (vu la présence des cycles dans la production).

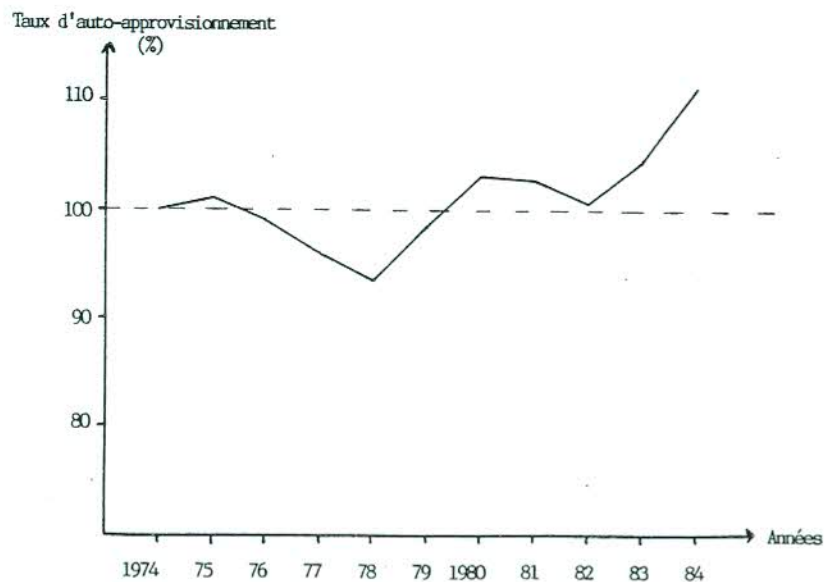
N.B. L'Espagne et le Portugal ont un taux d'auto-approvisionnement respectivement de 92 et 84% en 1981. A douze, le taux d'auto-approvisionnement moyen de 104% est ramené à 102%.

	CEE à 10 (en 1000 tonnes)			
	1984	1986 (PREJ.)	1987 (PROJ.)	1988 (PROJ.)
Production nette	7499	7300	7100	7000
Importations	360	360	370	370
Exportations	694	700	620	600
Variations de stocks	+ 365	- 40	- 150	- 230
Utilisation intérieure	6800	7000	7000	7000
Consommation/têtes (en kg)	25	25,6	25,6	25,5

Source: Mémorandum de la Commission sur la viande bovine (COM (85) 834 final)

N.B. Les projections tiennent partiellement compte des abattages de vaches laitières dus aux rachats de quotas laitiers.

FIGURE 11 : Evolution du taux d'auto-provisionnement en viande bovine dans la CEE.



Source: EUROSTAT.

2. Echanges intra-communautaires et extra-communautaires de viande bovine.

2.1. Echanges intra-communautaires.

Le volume global des échanges entre Etats membres avoisine depuis plusieurs années 1,4 million de tonnes, soit 20% de la demande intérieure. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, de par leur potentiel de consommation, ouvre certainement des perspectives d'avenir pour ce type d'échanges.

2.2. Echanges extra-communautaires.

Actuellement, la production communautaire est largement suffisante pour satisfaire la consommation intérieure. Il faut toutefois intégrer deux paramètres importants dans l'analyse: les importations et les exportations.

2.2.1. Importations.

Le volume global des importations en provenance de pays tiers varie au cours du temps (tableau 14). En effet, la CEE s'est engagée à importer annuellement des quantités importantes de viande bovine sur base d'accords bi- ou multilatéraux négociés au GATT.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		Solde net
	Total	dont conserves	Total	dont conserves	
		et congelées		et congelées	
1978	415	286(69%)	168		- 247
1979	412	276(67%)	338	205(60%)	-074
1980	356	236(66%)	642	328(51%)	+ 286
1981	364	259(71%)	662	378(57%)	+ 298
1982	440	302(69%)	480	274(57%)	+ 40
1983	448	297(66%)	603	354(59%)	+ 155
1984	414	275(66%)	790	507(64%)	+ 316
(1985)					

Source: CEE, rapport 1985 - Situation des marchés agricoles.

Les principaux fournisseurs de la CEE sont:

	PART DES IMPORTATIONS TOTALES (%)
Pays d'Amérique latine (Brésil, Uruguay, Argentine)	50% (70% des imp. de viandes congelées)
Pays de l'Europe de l'Est (Pologne, Hongrie)	+ de 10% (2/3 des imp. d'an. vifs)
Australie, Nouvelle-Zélande	± 2%
Yougoslavie	± 7% (1/5 an. vifs + v. fraîches)
Autriche	± 10% (15% an. vifs, 40% v. fraîches)
Pays ACP (Botswana, Swaziland, Kenya, Madagascar, Zimbabwe)	± 8%

2.2.2. Exportations.

Les exportations de viande bovine fluctuent selon les conditions du marché mondial (prix-offre) et la demande des pays tiers. Celle-ci a chuté ces dernières années (de - 10 à - 15 kg par habitant) dans la plupart des pays consommateurs. De même, plusieurs facteurs ont influencé l'offre à la baisse: parmi ceux-ci, on peut citer les aléas climatiques (sécheresse en Océanie, inondations en Amérique latine) qui ont décimé une partie du cheptel, la forte inflation qui sévit dans certains pays producteurs, la situation économique de l'élevage lorsque les prix du marché sont trop faibles, ...

Depuis 1980, les exportations annuelles de la CEE sont de l'ordre de 600.000 tonnes en moyenne, dont 50% et plus sont expédiées sous forme de viandes congelées. En 1984, les exportations ont atteint 790.000 tonnes (dont 64% de viandes congelées). En 1985, elles auraient atteint 800.000 tonnes et plus de 1 million de tonnes en 1986. Malgré ces performances, il faudra compter vraisemblablement dans les années qui viennent sur une recrudescence de la concurrence sur le marché international. Selon les prévisions, les exportations communautaires atteindraient 590.000 tonnes en 1992, soit 8,5% de la production correspondante.

Les principaux clients de la CEE en 1984 ont été:

	PART DES EXPORTATIONS TOTALES (en %)
Pays méditerranéens européens (dont Yougoslavie)	± 8%
Pays de l'Est (dont URSS = 14%)	+ de 25%
Pays d'Afrique du Nord (dont Libye, Maghreb)	± 16% (surtout an. vivants)
Pays du Moyen-Orient (dont l'Egypte = 10%)	± 30%

3. Stocks communautaires de viande bovine.

Au fur et à mesure que le marché devenait mieux approvisionné, la CEE s'est retrouvée, au début des années 1980, face à une production excédentaire. Celle-ci, non absorbée entièrement par le commerce extérieur, provoque la formation de stocks importants de viande invendue.

Fin 1984, les stocks publics s'élevaient à 672.000 tonnes (soit 9% de la production). En 1985, ils ont atteint 800.000 tonnes (11%). Au 9 octobre 1986, malgré la forte vente aux pays tiers et le recul de la production, ils se situaient encore à 590.000 tonnes.

D'un point de vue financier, ces stocks coûteux (277 millions d'Ecus (*) en 1986) ne se justifient pas même si, pour certains, leur accumulation est due en grande partie à l'instauration des quotas laitiers.

(*) Ces coûts ne tiennent pas compte des pertes de valeur du produit, estimées généralement à au moins 50% de la valeur théorique.

4. Organisation commune du marché de la viande bovine.

L'organisation commune du marché de la viande bovine repose essentiellement sur le régime des prix et le régime des échanges extérieurs.

4.1. Régime des prix.

Le marché de la viande bovine est fondé sur la technique du prix de soutien du marché intérieur.

4.1.1. Prix d'orientation.

Le Conseil des Ministres de l'agriculture fixe annuellement le prix d'orientation des gros bovins (sur base des poids vifs) pour la campagne de commercialisation (*).

Le prix d'orientation doit, en principe, refléter la situation du marché en équilibre. Il tient compte notamment des perspectives de développement de la production et de la consommation de viande bovine, ainsi que de la situation sur les marchés du lait et des produits laitiers.

4.1.2. Prix d'intervention.

Le prix d'intervention se réfère au "poids carcasse" depuis la campagne 1984/85 (une grille communautaire de classement des carcasses a été mise au point à cet effet).

Les mesures d'intervention peuvent être de deux types:

- aide au stockage privé;
- achats par les organismes d'intervention.

a) Aide au stockage privé.

L'aide au stockage privé est un instrument d'équilibre entre l'offre et la demande. Le commerce, moyennant une aide, retire la viande du marché pendant un certain laps de temps. Il en est le propriétaire et supporte, à ce titre, le risque économique de l'écoulement et les frais de stockage.

(*) La campagne de commercialisation débute le premier lundi d'avril et se termine le dimanche précédant le premier lundi d'avril de l'année suivante.

b) Intervention publique (achat par les organismes d'intervention).

On établit hebdomadairement un prix communautaire de marché se référant au "poids carcasse". Ce prix est une moyenne pondérée des prix de marché des gros bovins (cotations établies sur les marchés les plus représentatifs).

Des mesures d'intervention peuvent être prises lorsque le prix communautaire est inférieur à 98% des prix d'orientation et que le prix représentatif du marché d'un Etat membre tombe en dessous du prix d'intervention avec achat à ce prix.

Il y a intervention lorsque le prix de marché tombe au-dessous du seuil. L'intervention cesse si le prix a dépassé ce seuil pendant trois semaines consécutives.

Des mesures d'intervention doivent être prises pour l'ensemble de la Communauté lorsque le prix du marché intérieur est inférieur à 93% du prix d'orientation. Les achats se font au prix d'intervention.

Le concept d'intervention publique a évolué dans le temps.

En 1973, le principe de l'intervention permanente sur tout type de carcasse était de rigueur. Il a été remplacé dès 1977 par l'intervention obligatoire avec déclenchement ou arrêt par qualité et par Etat membre, en fonction du prix du marché.

En 1981, les achats sont devenus saisonniers (quartier avant en été, quartier arrière en hiver), limités aux animaux mâles en 1982. En 1983, les délais de paiement ont été prolongés; en 1984, les qualités achetées ont été délimitées grâce à la grille de classement. En 1985 - les prix d'achats étant encore différents d'un Etat membre à l'autre -, le Conseil a décidé un rapprochement vers un prix d'achat unique dans toute la Communauté et pour toutes les catégories.

Enfin, le compromis du 16 décembre 1986 apporte de nouvelles modifications à l'organisation commune du marché de la viande bovine. Le but poursuivi est de limiter les achats à l'intervention entre 300 et 350.000 tonnes par an. A partir du lundi 6 avril 1987, il y aura intervention lorsque le prix moyen du marché dans la CEE sera inférieur à 91% du prix d'intervention et le prix moyen de marché au niveau national inférieur à 87%. Pour chacune des qualités concernées par l'intervention, le prix d'achat sera la moyenne pondérée des prix de marché dans les Etats membres augmentée de 2,5% du prix d'intervention (pour tenir compte des frais de transport notamment).

Du 6 avril 1987 au 31 décembre 1988, un régime temporaire de primes sera instauré: - pour la prime à la vache allaitante déjà existante: la contribution du F.E.O.G.A. passe de 15 à 25 Ecus,

- prime spéciale temporaire pour les animaux mâles élevés jusqu'à l'âge adulte, 25 Ecus par tête, à concurrence de 50 bêtes par exploitation (sauf si une prime à la naissance des veaux est déjà versée par les Etats membres).

4.2. Régime des échanges.

Au tarif douanier commun (TDC), s'ajoute un prélèvement variable à l'importation (protection de la production communautaire contre la concurrence extérieure). A l'inverse, à l'exportation, on fixe des restitutions.

4.2.1. Prélèvement à l'importation.

Le prélèvement de base, calculé mensuellement, est égal à la différence entre le prix d'orientation (supposé représenter le prix intérieur) et le prix franco frontière, majoré du droit de douane "ad valorem" de 16%, représentant le prix sur le marché mondial.

Le prélèvement appliqué est déterminé hebdomadairement. Il tient compte des fluctuations du prix du marché communautaire autour du prix d'orientation.

Dans le cadre d'accords préférentiels passés entre la Communauté et certains pays tiers, il existe un système de prélèvement préférentiel fixé tous les trois mois.

4.2.2. Restitutions à l'exportation.

Des restitutions à l'exportation, destinées à rendre concurrentielle notre production sur le marché extérieur, sont fixées sur base trimestrielle; elles sont modulées suivant la destination des produits.

N.B. En vertu de l'article 7 du règlement CEE n° 885/68, aucune restitution n'est accordée lors de l'exportation de produits importés de pays tiers et réexportés vers des pays tiers.

LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LA CEE.

1. Bilan des ressources et des besoins en produits laitiers dans la CEE.

1.1. Importance du cheptel laitier.

Le cheptel laitier est relativement constant depuis de nombreuses années. Fin 1983, il avoisinait, chez les "Dix", les 26 millions de têtes. Fin 1984, suite à l'introduction des quotas laitiers et à l'encouragement à la cessation de l'activité, il s'élevait à 24,9 millions de têtes (- 3,4%). Fin 1985, le cheptel laitier subissait une nouvelle diminution d'environ 3%.

La production laitière concerne plus de 1,5 million d'exploitations dans la Communauté des Dix (*). Celles-ci sont généralement de petite et moyenne dimension. C'est en France, en Allemagne et au Royaume-Uni que l'on trouve les plus gros troupeaux (respectivement 6,5 - 5,4 et 3,2 millions de têtes fin 1985). L'effet des quotas laitiers n'a pas été identique dans chaque pays: c'est en France (- 689.000 têtes par rapport à 1983), aux Pays-Bas (- 188.000 têtes) et au Royaume-Uni (- 172.000 têtes) que les diminutions de cheptel les plus fortes ont été enregistrées (tableau 15).

1.2. Production de lait dans la Communauté.

La production de lait représentait, en 1984, 19% de la valeur de la production agricole finale. Ce secteur se situe avant celui de la viande bovine (14%) et ceux des céréales (17%) et des fruits et légumes (12%).

La production de lait augmente de façon régulière (en moyenne + 2% par an) jusqu'en 1983-84. Elle est passée de 85.000.000 de tonnes environ en 1970 à 112.000.000 de tonnes en 1983. Cet accroissement est dû en grande partie à l'amélioration des rendements laitiers: la production moyenne par vache était de 3.400 kg en 1970; en 1983, elle atteignait 4.400 kg, avec de fortes disparités entre pays et exploitations. La proportion de livraisons de lait aux laiteries, également en progression, est actuellement de l'ordre de 94-95%.

(*) A ce chiffre, viennent s'ajouter les exploitations laitières de l'Espagne et du Portugal, dont le nombre est évalué à 3-400.000.

TABLEAU 15: Importance du cheptel laitier dans la Communauté des 10 (x 1000 têtes)

	Décembre 1983		Décembre 1984		Décembre 1985	
	Total Vaches	% de V.L.	Total Vaches	% de V.L.	Total Vaches	% de V.L.
BELGIQUE	1132	87	1142	82	1130	84
DANEMARK	1055	94	1004	948	972	913
R.D.A.	5881	94	5757	5582	5625	5451
GRECE	368	237	360	224	344	219
FRANCE	10096	71	9909	6764	9763	6506
IRLANDE	1938	79	1949	1549	1942	1528
ITALIE	3638	N.D.	3587	N.D.	3485	N.D.
LUXEMBOURG	87	73	86	71	86	70
NEDERLAND	2521	100	2437	2437	2333	2333
ROYAUME-UNI	4771	3429	4660	3311	4579	3257
EUROPE (- Italie)	27850	22496	27305	21868	26775	21223
EUROPE 10	31488	N.D.	30892	N.D.	30260	N.D.
V.L. = Vaches laitières						
N.D. = Non disponible						
SOURCE: EUROSTAT.						

Si les quotas n'avaient pas été instaurés, il est probable que les livraisons auraient à nouveau progressé (de + 3%, si l'on en croit l'augmentation du 1er trimestre 1984). L'objectif poursuivi par l'instauration des quotas initiaux (voir point 4.4) était de réduire les livraisons de lait à 99 millions de tonnes en 1984-85 et 98,1 millions de tonnes pour les campagnes suivantes. Au-delà, la production excédentaire est taxée quasi intégralement. Il existe également un quota "vente directe" pour éviter le glissement d'un mode de commercialisation à un autre.

En 1985, les livraisons aux laiteries ont atteint 99,7 millions de tonnes; la production s'est élevée à 107 millions de tonnes, apparaissant inférieure de 1,7% à celle de 1984 (tableau 16). Au cours des trois premiers mois, les livraisons ont été inférieures aux quantités fixées; au cours des neuf mois suivants, elles ont été supérieures. Selon les prévisions de la Communauté (*), la production laitière devrait se stabiliser à 109 millions de tonnes en 1992, pour l'Europe des Dix. Pour la Communauté à douze Etats membres, le cheptel correspondant serait de 23,9 millions de têtes, la production laitière atteindrait 115,9 millions de tonnes et les livraisons aux laiteries 104,6 millions de tonnes.

1.3. Consommation intérieure de lait et de dérivés laitiers.

Alors que la production, avant l'instauration des quotas, augmentait en moyenne de 2% par an, la consommation globale de produits laitiers est restée relativement stable, aux environs de 85 millions de tonnes (figure 12 + tableau 16). En moyenne, celle-ci augmente faiblement ($\pm 0,5\%$ par an). Ce phénomène est en partie expliqué par le taux de croissance démographique modéré dans la Communauté. Les prévisions pour 1992 font état d'une consommation de 86 millions de tonnes en équivalent lait, quantité inférieure à l'offre prévisible.

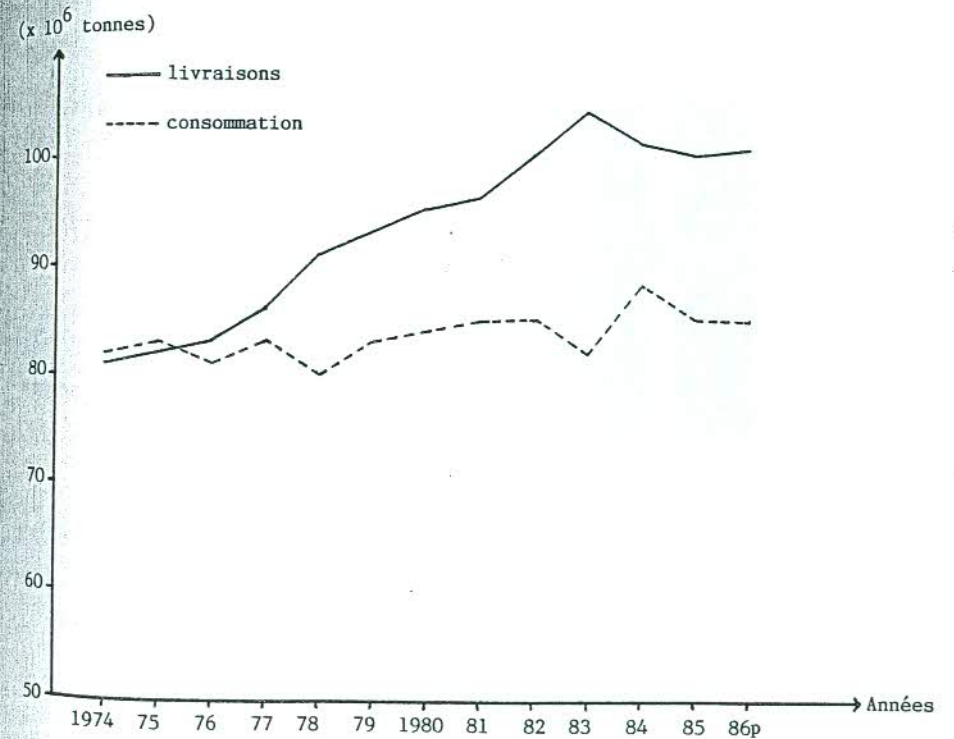
La consommation moyenne par habitant atteint en 1983: 102 kg de produits frais (sauf crème), 13 kg de fromage, 6 kg de beurre (M.G.). Mais, la tendance est à la baisse pour la consommation de beurre et à la hausse pour d'autres produits comme le fromage.

(*) Hypothèse de base: livraisons de l'ordre de 99,5 millions de tonnes; taux de livraison aux laiteries: 91,3%; rendement moyen par vache: + 1,5% par an.

Tableau 16: Situation du marché laitier avant et après l'instauration des quotas dans la CEE.					
	des 10 (x 10.000.000 T de lait ou équivalent lait).				
	1982	1983	1984	1985	1986 (est.)
PRODUCTION	107,9	111,9	109,2	107,3	107,8
- Livraisons laiteries	99,7	103,7	101,4	99,7	100,5
- Vente directe	3,9	3,8	3,6	3,4	3,4
CONSOMMATION INTERIEURE	85,4	82,4	88	84,8	85
IMPORTATIONS	2,6	2,5	2,4	2,4	2,4
EXPORTATIONS	12,4	10	12,7	12,7	11,7
SOLDE	8,4	17,8	6,7	8,5	9,6

Source: Rapport 1986 sur la situation de l'agriculture dans la Communauté (à paraître)

FIGURE 12 : Evolution des livraisons de lait aux laiteries et de la consommation globale de produits laitiers.



Source : Eurostat.

Pour favoriser l'écoulement des stocks, la vente de certains produits est subventionnée. Ainsi, les ventes de beurre à prix réduit aux industries alimentaires (secteur de la boulangerie, pâtisserie, crèmes glacées, transformation en beurre concentré et en beurre fondu liquide, organismes sans but lucratif, ...) ont progressé de 229.000 tonnes en 1983 à 233.000 tonnes en 1984. Une augmentation de 15% était prévue pour 1985. Par ailleurs, grâce à des mesures spéciales pour l'incorporation de lait écrémé en poudre (LEP) dans le secteur de l'alimentation animale, la consommation totale s'est élevée en 1984 à 2.076.000 tonnes, dont 1.244.000 tonnes pour l'alimentation des veaux et 612.000 tonnes pour les porcs et volailles.

Parmi d'autres mesures, la CEE a décidé de relancer l'action "beurre concentré pour la cuisine". Depuis le lancement de cette action (25.11.1985), et jusque fin septembre 1986, près de 28.000 tonnes ont été écoulées par ce biais, dont 8.500 tonnes en Belgique.

2. Echanges communautaires de produits laitiers.

2.1. Importations.

Paradoxalement, en vertu d'accords commerciaux, la CEE importe 2,4 millions de tonnes d'équivalent lait (tableau 16), dont 12% du tonnage mondial de beurre échangé. Elle se place ainsi en deuxième position après l'URSS (26%). Les importations de fromages sont en augmentation (104.000 tonnes en 1984).

2.2. Exportations.

Les exportations communautaires de produits en équivalent lait avoisinent les 12 millions de tonnes depuis 1980 (tableau 16). En 1985, la part de la CEE dans les échanges (12,7 millions de tonnes) représentait 47,5% du commerce mondial. Néanmoins, à cause de la concurrence agressive d'autres pays exportateurs (Nouvelle-Zélande, Australie, Etats-Unis), celle-ci a tendance à diminuer (tableau 17).

Les ventes portent surtout sur le beurre et le butteroil (la moitié des exportations mondiales), le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre. En 1986, la CEE a exporté pour 3.601 millions d'Ecus, tandis que les importations ont coûté 628 millions d'Ecus.

	janvier-août 1986 - Comparaison avec 1985	
	1986	Evolution
	(x 1000 T)	1986/1985
Produits frais	122,6	+ 9,2%
Lait condensé	276,8	- 23,2%
Lait entier en poudre	294,0	- 8,4%
Lait écrémé en poudre	163,9	- 30,0%
dont aide alimentaire	64,0	- 22,5%
Beurre	86,3	- 52,6%
Butteroil	72,0	- 31,2%
dont aide alimentaire	17,8	- 4,3%
Fromage	231,7	- 8,2%

Source: Agra-Europe n° 1424

En ce qui concerne l'aide alimentaire, elle s'élevait en 1985 à 100.000 tonnes de LEP et 30.000 tonnes de butteroil. Pour 1986, les quantités suivantes ont été fixées: 94.000 tonnes de LEP et 27.000 tonnes de butteroil.

3. Degré d'auto-provisionnement - Formation de stocks de produits laitiers.

3.1. Degré d'auto-provisionnement.

Le taux d'auto-provisionnement en produits laitiers, quoique différent selon la denrée considérée, est largement supérieur à 100 (tableau 18). Si celui en produits frais est normalement proche de 100%, celui du lait entier en poudre dépassait les 300% en 1983. D'une manière générale, pour tous les produits, depuis 1973, le taux d'auto-provisionnement s'est amélioré.

	1973	1983
Lait et pds. frais	100	101
Lait en poudre entier	231	317
Lait en poudre écrémé	133	143
Lait concentré	130	177
Fromage	103	107
Beurre (y compris butteroil)	98	147

Source: EUROSTAT.

3.2. Stocks de produits laitiers.

Le déséquilibre croissant entre l'offre (production) et la consommation a entraîné la formation de stocks structurels, que les exportations ne suffisent pas à absorber.

Fin 1985, les stocks publics de beurre s'élevaient à 1.220.000 tonnes, les stocks privés avec aide à 148.000 tonnes (soit près de 1,5 millions de tonnes, dont 4.000 tonnes depuis 1982, 8.700 depuis 1983 et 280.000 tonnes depuis 1984). Fin 1986, ils sont de 1.340.000 tonnes. Pour la poudre de lait, les stocks, de 1,3 millions de tonnes en 1985, sont estimés à 900.000 tonnes fin 1986. Le coût de stockage est estimé à 541 millions d'Ecus pour le beurre en 1986 et 174 millions pour la poudre de lait. Le projet de budget 1987 prévoit des frais fixes de stockage de 1.175 millions d'Ecus pour le beurre, 79 millions pour la poudre de lait et 68 millions d'Ecus pour le fromage.

D'un point de vue financier, cette situation - engendrée notamment par le soutien artificiel des productions - est inacceptable et nécessitait une meilleure maîtrise de l'offre du lait. Celle-ci a entraîné inévitablement une adaptation du système d'intervention, lié à l'organisation commune du marché dans le secteur du lait.

Dans le but de diminuer le coût entraîné par le stockage, le Conseil des Ministres de l'agriculture des Douze a voté, le 16 décembre 1986, la mise en place d'un important programme de déstockage:

- coût total de l'écoulement: 3,2 milliards d'Ecus, somme avancée par les Etats membres et récupérée à partir de 1989;
- quantité: 1 million de tonnes de beurre en 1987 et 88;
- mesures d'aides prévues pour:
 - l'exportation vers l'URSS,
 - l'incorporation dans les aliments pour le bétail,
 - des usages non alimentaires,
 - etc.

4. Organisation commune du marché dans le secteur du lait et des produits laitiers.

L'organisation commune du marché dans le secteur du lait et des produits laitiers (règlement de base CEE 804/68 du 27.6.1968, modifié à de nombreuses reprises) a été mis en place pour assurer une garantie de prix et de revenu aux producteurs.

4.1. Prix indicatif (du lait).

Le Conseil des Ministres fixe annuellement un prix indicatif du lait rendu laiterie pour la campagne de commercialisation (qui débute le 1er avril et se termine le 31 mars de l'année suivante). Ce prix est le prix moyen que doit recevoir l'exploitant durant une campagne.

4.2. Prix d'intervention (pour le beurre et le LEP (*)).

Une proportion élevée de lait est transformée en beurre et LEP (donc en M.G. et protéines) par les laiteries et les associations de producteurs. Celles-ci ont la possibilité de vendre en permanence ces produits à l'organisme d'intervention et aux prix d'intervention prévus.

Le Conseil fixe ceux-ci annuellement, de manière à garantir le prix du lait, donc le revenu du producteur.

Pour le beurre, il existe également un système d'aide au stockage privé, ouvert du 1er avril au 15 septembre, à condition que la période de stockage soit au minimum de quatre mois. Le beurre peut être remis en circulation à partir du 16 septembre jusqu'au 31 mars suivant.

Le compromis, signé le 16 décembre 1986, prévoit que l'intervention sur le LEP sera suspendue du 1er septembre au 28 février.

Sur base de critères qui doivent être adoptés par le Conseil avant la fin février 1987, la Commission pourra modifier le régime permanent existant: pour préserver la stabilité du marché, les achats de beurre et LEP ne seraient plus automatiques entre le 1er mars et le 31 août.

(*) Il existe aussi un système d'intervention (achat ou aide au stockage privé) essentiellement pour les fromages Grana Padano, Parmigiano - Reggiano, Provolone.

4.3. Prélèvement de coresponsabilité.

Antérieure à l'instauration des quotas laitiers, cette mesure avait été introduite pour sensibiliser l'agriculteur au problème de surproduction. Le produit de la taxe de coresponsabilité, fixée au taux de 2% du prix indicatif (3% en 1984/85), est destiné à financer l'écoulement des surplus.

4.4. Système direct de maîtrise de la production.

Pour atteindre l'équilibre entre l'offre et la demande par le seul jeu de la politique des prix, il aurait fallu, selon les estimations, diminuer ceux-ci d'environ 12%. Cette mesure n'aurait pas été acceptable d'un point de vue politique, social ou humain.

A partir de la campagne 1984/85 et pour une période de cinq ans, le Conseil des Ministres a opté pour la mise en place d'un autre système de maîtrise de la production. Sans entrer dans les détails, il faut savoir qu'à la notion de "quantité de référence individuelle", s'ajoute celle de "quantité globale garantie" pour chaque Etat membre. Cette quantité a été plafonnée au niveau approximatif de la production livrée aux laiteries en 1981 augmentée de 1%. Ainsi, à l'origine, elle avait été fixée à 99,5 millions de tonnes et devait être réduite pour les campagnes suivantes. Au-delà de cette quantité, un superprélèvement devait être appliqué et taxer selon le système adopté (*), de 75 à 100% du prix indicatif, tout dépassement de production.

(*) La quantité globale annuelle applicable aux livraisons est répartie par Etat membre en quotas pour chaque laiterie ou chaque producteur selon une des deux formules suivantes:

1) quantité de référence fixée pour chaque producteur: tout dépassement de la quantité livrée est redevable d'un superprélèvement de 75% du prix indicatif;

b) quantité de référence fixée pour chaque producteur de lait et d'autres produits laitiers (laiteries): tout dépassement est taxé d'un superprélèvement de 100% du prix. Celui-ci est répercuté sur le prix payé aux producteurs.

Dès la mise en place des quotas, la croissance de la production a été freinée. Mais le niveau garanti dépassait de beaucoup les possibilités d'écoulement et les stocks ont continué à croître. De plus, la souplesse d'application du régime de superprélèvement, le manque de retombées financières pour le producteur dépassant son quota et la détérioration des marchés d'exportation contribuèrent à aggraver la situation. (En 1985/86, les livraisons totales ont dépassé les prévisions de 0,9 million de tonnes; les livraisons des producteurs ayant dépassé leur quota ont été compensées par celle des producteurs n'atteignant pas leur quota). Aussi, dès la campagne 1986/87, des mesures connexes ont été prises. C'est ainsi que le Conseil a mis en place, à partir du 1er mai 1986, un système de rachat des quotas laitiers aux producteurs qui décident d'abandonner définitivement la production laitière (*).

Le Conseil a également arrêté une réglementation en vue d'une nouvelle diminution de la "quantité globale garantie" de 2% à partir du 1er avril 1987 (équivalent en principe à la quantité achetée pour cessation d'activité) et de 1% supplémentaire à partir du 1er avril 1988 (tableau 19). (La Commission proposait des réductions respectivement de 4 et 2%).

En décembre 1986, un nouveau pas dans le sens de la limitation de la production laitière a été franchi. L'accord du 16 décembre prévoit, en effet, une baisse de 9,5% de la quantité garantie en deux ans: une première baisse de 6% à partir du 1er avril 1987 (dont 2% par le biais de la cessation volontaire, cf. supra), accompagnée d'une compensation financière de 6 Ecus par an et par 100 kg de lait non livré pendant 7 ans (au lieu de 4 Ecus) et 4% par gel linéaire des quotas et compensation de 10 Ecus par 100 kg pendant 2 ans (**).

(*) Les Etats membres sont autorisés à verser, à la charge du FEDGA, une compensation d'un montant maximum de 4 Ecus par an et par 100 kg de lait non livré, pendant 7 ans.

Dans le cadre du rachat avec financement exclusivement national, la réaffectation des quantités libérées est possible.

(**) Les Etats membres ont la possibilité de porter ce montant à 12,5 Ecus.

TABLEAU 19. QUANTITES GLOBALES GARANTIES (1000 T).

	PERIODE DE 12 MOIS				
	2/04/84-31/03/85	1/04/85-31/03/86	1/04/86-31/03/87	1/04/87-31/03/88	1/04/88-31/03/89
BELGIQUE.....	3 163	3 161	3 161	3 097,780	3 066,170
DANEMARK.....	4 932	4 802	4 882	4 784,360	4 735,540
R.F.A.....	23 487	23 423	23 423	22 954,540	22 720,310
GRECE.....	472	467	467	457,660	452,990
FRANCE.....	25 585	25 494	25 494	24 984,120	24 729,180
IRLANDE.....	5 280	5 280	5 280	5 174,400	5 121,600
ITALIE.....	8 798	8 796	8 798	8 622,040	8 534,060
LUXEMBOURG.....	268	265	265	259,700	257,050
PAYS-BAS.....	12 052	11 979	11 979	11 739,420	11 619,630
ROYAUME-UNI.....	15 487	15 129,574	15 329,574	15 022,983	14 869,687
TOTAL EUR-10.....	99 524	99 078,574	99 078,574	97 097,003	96 106,217
Réserve.....	393 (1)	393 (1)	393	(393)	(393)
Quantités globales garanties - EUR-10.....	99 917	99 471,574	99 471,574	(97 490,003)	(96 499,217)
ESPAGNE.....		4 650	4 650	4 557,000	4 510,500
PORTUGAL.....		--	--	--	--
Quantités globales garanties - EUR-12.....		104 121,574	104 121,574	(1102 047,003)	(1101 009,717)

(1) Pour les campagnes 1984/85 et 1985/86, la réserve était répartie comme suit (R 1371/84 - R. 1298/85 - R.3005/85) : Irlande : 303 ; Luxembourg : 25 ; Irlande du Nord : 65.

SOURCE : Agra Europe n° 1424, du 14 novembre 1986.

L'application d'un superprélèvement de 100% au niveau du producteur (et non de plus 75%) devrait permettre de réduire ces taux de 1% supplémentaire. A partir du 1er avril 1988, une nouvelle baisse de 2,5% de la quantité garantie sera appliquée.

Cette réduction des quantités livrées garanties entraînera des diminutions dans la production de beurre et de LEP. Celles-ci ont été estimées par la Commission à (en milliers de tonnes):

	Beurre	LEP
1987	-160	-290
1988	-250	-450
1989	-260	-475

Les stocks de LEP seraient ainsi ramenés en 1989 à un niveau normal (200.000 tonnes contre les 900.000 actuellement).

Selon la Commission, les incidences financières provenant de la réduction de la production laitière seraient celles reprises au tableau 20.

	1987	1988	1989
Prime de cessation de la production laitière	-	+ 260	+ 140
Compensation pour limitation temporaire de la production laitière	-	+ 410	+ 525
Moindre dépense de stockage de beurre et de lait écrémé en poudre	- 30	- 165	- 210
Moindre dépense d'écoulement de beurre et de lait en poudre	- 15	- 165	- 1745
Moindre perception du prélèvement linéaire de coresponsabilité suite à la réduction de la collecte	+ 20	+ 35	+ 35
Moindre dépense résultant de la hausse du prix mondial du beurre	p.m.	p.m.	p.m.
Dépense au titre de la viande bovine	+ 195	+ 240	- 10
TOTAL	+ 170	+ 615	- 1265

Source: Agra Europe n° 1429, du 19.12.1986.

L'enjeu de l'accord est double: il s'agit, d'une part, de retrouver rapidement un meilleur équilibre entre offre et demande et, d'autre part, d'alléger le budget communautaire, en diminuant les charges financières.

IMPORTANCE DES PRODUCTIONS BOVINES DANS L'ECONOMIE AGRICOLE BELGE.

1. Production de viande bovine et production laitière.

La production de viande bovine et la production laitière sont le plus souvent liées; elles valorisent la production fourragère et livrent des produits transformés particulièrement nobles: la viande et le lait.

Au sein des productions bovines, on distingue différents niveaux de spécialisation (lait, viande-lait, viande) et d'intensification. En Belgique, on rencontre des exploitations agricoles fortement spécialisées dans la production intensive de lait, des éleveurs qui détiennent un bétail de type mixte, des engraisseurs qui s'adonnent exclusivement à la production d'animaux mâles viandeux, ...

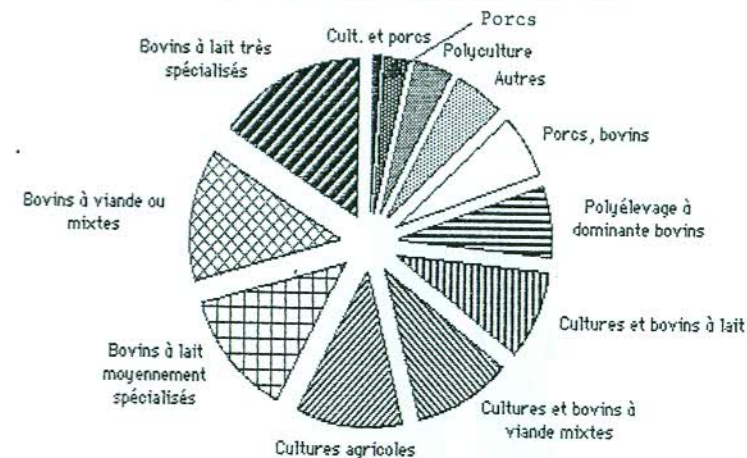
La typologie communautaire des exploitations agricoles (décision de la Commission du 7 juin 1985 portant établissement d'une typologie communautaire des exploitations agricoles - J.O. n° L 220 du 17.8.85), établie à partir des données du recensement agricole et horticole au 15 mai 1985, permet d'apprécier l'importance des productions bovines pour les exploitations agricoles professionnelles de 5 hectares et plus.

Pour les différentes orientations technico-économiques (O.T.E.), la classe générale "exploitations spécialisées herbivores" est la plus représentée et concerne 48,6% des entreprises agricoles belges (figure 13).

Au sein de celle-ci, la classe d'OTE particulière "Bovins à lait, très spécialisés" domine et regroupe 18,1% des exploitations.

Enfin, on soulignera que la production de viande bovine comprend la viande de gros bovidés et la viande de veau, spéculation dont les conditions de production sont spécifiques.

Figure 13: Répartition des exploitations agricoles belges selon les principales classes d'OTE (source: Rapport du Gouvernement - Publication de l'IEA n° 470).



2. Production bovine et production fourragère.

Les productions de viande de boucherie (viande de gros bovins et de veau) et laitière valorisent la majeure partie de la production fourragère belge (prés, prairies et cultures fourragères) qui occupait, en 1985, environ 59% de la superficie totale. En outre, elles autorisent l'utilisation de fourrages grossiers et sous-produits souvent intraconsommés (feuilles et collets de betteraves sucrières, pailles, pulpes, lait écrémé et babeurre) ou achetés (résidus des industries agro-alimentaires).

Le nombre de bovins détenus par 100 hectares de prairies et de cultures fourragères croît globalement en Belgique de 1959 à 1985 (tableau 21). On assiste, en conséquence, à une intensification de la production bovine et à une augmentation des approvisionnements à partir d'aliments extérieurs (aliments achetés). Celle-ci s'est cependant fortement atténuée au cours des dernières années.

3. Importance des productions bovines.

La part des productions bovines dans la production finale du secteur agricole et horticole est appréciable: elle fluctue, de 1959 à 1985, entre 33,8% et 39,8%.

En 1985, la valeur des produits animaux représente 67,7% de la valeur de la production agricole et horticole finale; la production de viande bovine vient en tête (22,6%) et précède celles de la viande porcine (21,8%) et du lait (17,2%).

L'importance relative des produits laitiers a quelque peu régressé depuis 1959 (tableau 21) et semble se stabiliser aujourd'hui aux environs des 17% de la valeur de la production finale du secteur agricole et horticole. Mais, sans doute, va-t-elle tendre à diminuer (quotas laitiers).

En outre, la production bovine concerne, en Belgique, pour l'année 1985, 68.564 exploitations, soit plus des deux tiers des entreprises agricoles de notre pays. La production de viande, jointe à la production laitière, permet une utilisation régulière de la main-d'oeuvre et demeure une activité essentielle des exploitations du type familial.

Enfin, le commerce extérieur dans le secteur de la viande bovine et des produits laitiers est relativement important. Pour la plupart des productions bovines (viande bovine, produits laitiers frais, poudre de lait entier, beurre et fromage fondu), le taux d'auto-approvisionnement dépasse les 100 pour cent, (solde exportateur net sur le plan quantitatif et financier). Il reste cependant en deçà des 100 pour cent pour certains produits laitiers tels que les crèmes de consommation (89,2), le lait concentré (55,2), les poudres de lait écrémé (80,5) et les fromages (34,8).

4. EFFECTIFS ET LOCALISATION DU CHEPTEL BOVIN.

Le recensement au 15 mai 1985, évaluait à 3.091.657 têtes le cheptel bovin belge qui croît globalement de 1959 à 1985 (tableau 21).

L'effectif de ce cheptel a peu évolué au cours des dernières années, et déjà, en 1975, on avoisinait les trois millions de têtes.

Le nombre de détenteurs de bovidés diminue fortement, la diminution étant corrélée avec celle du nombre d'exploitations agricoles.

La production bovine s'intensifie de plus en plus en Belgique. La densité du cheptel s'élevait en 1985, à 386 têtes pour 100 hectares de prairies et de cultures fourragères.

Corollairement, on assiste à un accroissement significatif du nombre moyen de têtes par troupeau.

Qualitativement, on observe une évolution dans le cheptel bovin belge qui peut se caractériser ainsi:

- le nombre de vaches laitières stagne et régresse même légèrement en 1985;
- le nombre des vaches allaitantes augmente assez fortement;
- on s'oriente de plus en plus vers le type de spéculation "viande" et "viande-lait" au détriment de la spéculation "lait" (quotas laitiers).

Enfin, on note une disparité importante entre les régions en ce qui concerne les spéculations bovines (tableau 22):

- les veaux d'abattage sont quasi exclusivement engraisés en région flamande (surtout province d'Anvers);
- la spéculation "veaux au pis" est l'apanage des provinces du Sud du pays (spécialement le Luxembourg), qui détiennent 73% du cheptel des vaches nourrices;
- la Wallonie est nettement tournée vers l'élevage (production de bétail à l'état maigre) et la spéculation laitière;
- l'intensification de la production bovine est plus prononcée en Flandre.

Tableau 21: Importance des productions bovines dans l'économie agricole belge (1959 - 1985).

	1959	1970	1975	1980	1985
- Production finale du secteur agricole et horticole (1) (millions de Fr)	53.136	92.097	133.529	162.938	229.712
- Part des productions bovines dans la production finale (%)	21,7 15,2	16,4 17,4	16,0 21,1	17,1 21,3	17,2 22,6
- Nombre de bovins	2.642.957	2.888.575	2.998.812	3.053.593	3.091.657
- Nombre d'exploitations détenant des bovins	208.410	127.907	97.382	79.415	68.564
- Nombre d'exploitations détenant des bovins en p.c. du nombre total d'exploitations	77,5 12,7 294	69,5 22,6 334	67,5 30,8 354	69,7 38,5 374	68,7 45,1 386
- Nombre moyen de bovins par détenteur	1.011.725	995.494	993.126	976.032	973.010
- Nombre de bovins par 100 ha de prairies et de cultures fourragères	38,3	34,5	33,1	32,0	31,5
- Vaches laitières en p.c. du nombre de bovins	190.194	101.377	75.140	55.437	44.809
- Nombre d'exploitations détenant des vaches laitières	70,7	55,1	52,3	48,7	44,9
- Nombre total d'exploitations	91,2	79,3	77,2	69,8	65,4
- Nombre d'exploitations détenant des vaches laitières en p.c. du nombre total d'exploitations	(2)	41.557	74.799	137.239	173.045
- Nombre de vaches allaitantes	(2)	1,4	2,5	4,5	5,6
- Vaches allaitantes en p.c. du nombre total de bovins	(2)	(2)	7,0	12,3	15,1
- Vaches allaitantes en p.c. du nombre total de vaches (laitières + allaitantes)	(2)	4,0	(2)	14,148	15.730
- Nombre d'exploitations détenant des vaches allaitantes	(2)	(2)	(2)	12,4	15,8
- Exploitations détenant des vaches allaitantes en p.c. du nombre total d'exploitations	(2)	(2)	(2)	17,8	22,9

(1) Exploitations produisant pour la vente, prix courants, TVA non comprise (en millions de francs).

(2) Non disponible.

SOURCES : Statistiques I.E.A. - Recensements agricoles et horticoles aux 15 mai et calculs personnels.

TABLEAU 22 Répartition par région du cheptel bovin et du nombre de places dans les étables (15 mai 1985).

	Région bruxelloise	Région flamande	Région wallonne
Nb. de détenteurs de bovins	15	42015	26534
Total bovidés	562	1634891	1456204
Nb. de bovidés/100 ha de prairies et cultures fourragères	225	454	331
Nb. de détenteurs de veaux d'abattage	1	1163	276
Total veaux d'abattage	4	110653	2456
Nb. de détenteurs de vaches laitières	8	26456	18345
Total vaches pour la traite	164	527132	445714
Total vaches pour la spéculation veaux au pis	31	47645	125369
Etables "spéculation lait" (*)	265	632864	530975
Etables "bovins à l'engrais" (*)	0	137159	91071
Etables "vaches allaitantes" (*)	20	38064	128395
Etables pour veaux abattus jeunes (*)	0	109829	1620

Source : Recensement agricole et horticole au 15 mai 1985.

(*) Nombre de places.

BIBLIOGRAPHIE.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (1985). Le marché mondial des produits laitiers. 1985. Genève, 80 p.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (1986). Les marchés internationaux de la viande. 1985. Genève, 91 p.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (1986). Conseil international de la viande. Quatorzième réunion. 12 et 13 juin 1986. Genève, 46 p. + tableaux.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (1986). Conseil international des produits laitiers. Situation du marché mondial des produits laitiers. Note du secrétariat. Genève, 50 p. + Adendum, 35 p.

BEAUCOURT, C. (1984). La production laitière en URSS: un potentiel important peu ou mal utilisé. Le Courrier des Pays de l'Est, 287, 37-61.

Bulletin d'information du ministère de l'agriculture (1984). Dossier lait. BIMA n° 1057, 3-26.

BOZON, P. (1983). Géographie mondiale de l'élevage. Librairies techniques - LITEC, Paris, 250 p.

BRICLET, L. et al. (1984). La production bovine en Belgique. Revue de l'agriculture, 37(3), 393-407.

Commission des Communautés européennes (1985). Lait et produits laitiers. Cahiers de la PAC n° 1. Bruxelles, 151 p.

Commission des Communautés européennes (1986). Viande. Cahiers de la PAC n° 3. Bruxelles, 198 p.

Commission des Communautés européennes (1986). La situation de l'agriculture dans la Communauté. Rapport 1985. Bruxelles-Luxembourg, 439 p.

COSSE, V. (1984). Importance du secteur de la viande bovine. Revue de l'agriculture. 37(3), 385-391.

CRAPLET, C. (1965). La viande de bovins. De l'étable de l'éleveur à l'assiette du consommateur. Traité d'élevage moderne. Tome VIII, livre III. Ed. Vigot frères, Paris, 757-1108.

Institut économique agricole (1986). Evaluation de l'économie agricole et horticole (1985-1986). Rapport du gouvernement. Publications de l'IEA n° 470. Bruxelles. 188 p.

LEDENT, A. (1982). L'agriculture de wallonie: situation et problèmes. Colloque "Initiative économique en milieu rural". Ciney, 11-12 décembre. Tome II, 12-46.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1986). Rapport et perspectives sur les produits. 1985-86. Rome, 132 p.

TOYNBEE, A. (1977). La grande aventure de l'humanité. Elsevier Sequoia, Paris-Bruxelles, 563 p. + cartes.

United States Department of Agriculture. Foreign Agricultural Service. Foreign Agriculture Circular (1986). Dairy and Poultry World Dairy Situation and Outlook. Mai et novembre 1986. Washington.

United States Department of Agriculture. Foreign Agricultural Service. Foreign Agriculture Circular (1986). Dairy, Livestock and Poultry. World Livestock and Poultry Situation. Septembre 1986. Washington.

United States Department of Agriculture. Foreign Agricultural Service. Foreign Agriculture Circular (1986). Dairy, Livestock and Poultry. US Meat and Dairy Imports. Avril 1986. Washington.

TABLE DES MATIERES.

I. LES PRODUCTIONS DE VIANDE BOVINE ET DE PRODUITS LAITIERS DANS LE MONDE.

1. Effectif de bovins.

2. Facteurs influençant le nombre de bovins.

2.1. Facteurs environnementaux.

- 2.1.1. Température
- 2.1.2. Humidité
- 2.1.3. Photopériode.
- 2.1.4. Disponibilité en nourriture.
- 2.1.5. Disponibilité en eau.
- 2.1.6. Maladies.
- 2.1.7. Héritéité.

2.2. Facteurs sociaux et économiques.

- 2.2.1. Facteurs sociaux.
- 2.2.2. Facteurs économiques.

3. Modes d'exploitation des bovins.

- 3.1. Moyen-Orient et Pakistan.
- 3.2. Afrique aride.
- 3.3. Inde.
- 3.4. Asie du Sud-Est et Japon.
- 3.5. Afrique humide.
- 3.6. Amérique du Sud.
- 3.7. Europe de l'Est.
- 3.8. Etats-Unis et Canada.
- 3.9. Australie et Nouvelle-Zélande.

4. Production, consommation et échanges internationaux de viande bovine et de produits laitiers.

4.1. Données statistiques (tableaux 1 à 9).

4.2. Commentaires.

4.2.1. Viande bovine.

4.2.2. Produits laitiers.

a) Lait écrémé en poudre.

b) Beurre.

c) Fromage.

5. Perspectives des productions bovines.

FIGURES.

1. Exportation de produits laitiers dans le monde.
2. Consommation de produits laitiers dans le monde.
3. Stocks de produits laitiers dans le monde.
4. Exportations et importations mondiales de produits laitiers (1972-74 et 1983-84).
5. Densités bovines en Europe.
6. L'élevage bovin en Amérique du Nord.
7. L'élevage bovin en Amérique du Sud.
8. Les bovins en Afrique Noire.
9. L'élevage en Australie.

II. LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DANS LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE.

1. Bilan des ressources et des besoins - Taux d'auto-provisionnement en viande bovine.

1.1. Importance et structure du cheptel bovin.

1.2. Production de viande bovine.

1.3. Utilisation intérieure de la viande bovine.

1.4. Bilan d'approvisionnement et taux d'auto-provisionnement en viande bovine.

2. Echanges intra-communautaires et extra-communautaires de viande bovine.

2.1. Echanges intra-communautaires.

2.2. Echanges extra-communautaires.

2.2.1. Importations.

2.2.2. Exportations.

3. Stocks communautaires de viande bovine.

4. Organisation commune du marché de la viande bovine.

4.1. Régime des prix.

4.1.1. Prix d'orientation.

4.1.2. Prix d'intervention.

(Mesures d'intervention: aides au stockage privé - achats à l'intervention par des organismes publics).

4.2. Régime des échanges.

4.2.1. Prélèvements à l'importation.

4.2.2. Restitutions à l'exportation.

III. LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE.

1. Bilan des ressources et des besoins en produits laitiers dans la CEE.
 - 1.1. Importance du cheptel laitier.
 - 1.2. Production de lait.
 - 1.3. Consommation de lait et de dérivés laitiers.
2. Echanges communautaires de produits laitiers.
 - 2.1. Importations.
 - 2.2. Exportations.
3. Degré d'auto-provisionnement - Formation de stocks de produits laitiers.
 - 3.1. Taux d'auto-provisionnement.
 - 3.2. Stocks de produits laitiers.
4. Organisation commune du marché dans le secteur du lait et des produits laitiers.
 - 4.1. Prix indicatif du lait.
 - 4.2. Prix d'intervention pour le beurre et le lait écrémé en poudre.
(Mesures d'intervention: achats par les organismes publics; aide au stockage privé.)
 - 4.3. Prélèvement de coresponsabilité.
 - 4.4. Système direct de maîtrise de la production: les quotas de production.

IV. IMPORTANCE DES PRODUCTIONS BOVINES DANS L'ÉCONOMIE AGRICOLE BELGE.

1. Production de viande bovine et production laitière.
2. Production bovine et production fourragère.
3. Importance des productions bovines.
4. Effectifs et localisation du cheptel bovin.